

L'Enseignement

Education

Instruction



Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

SOMMAIRE

Souvenir historique, p. 66.—Questions professionnelles, p. 66.—La possession de soi-même, p. 66.—Pensée, p. 66.—Avis, p. 66.

PÉDAGOGIE:—Autour de l'école: A propos du Bureau central; Ecoles normales vs Bureau central; L'École et la Famille, *C.-J. Magnan*, p. 67.—Causerie pédagogique: Méthodes et conseils, p. 69.—Exposition de travaux manuels, *A. Vagner*, p. 71.—De l'enseignement de la langue, *J.-B. Lesieur*, p. 74.—« Cours de Pédagogie », par Mlle *Vagner, C.-J. M.*, p. 75.

MÉTHODOLOGIE:—La rédaction à la petite école, *H. Nansot*, p. 76.—Orthographe, *Une Institutrice*, p. 79.—Leçons d'histoire du Canada tirées des Spectacles historiques du IIIe Centenaire, *C.-J. M.*, p. 79.—Arithmétique, *J. Ahern*, p. 81.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE:—Instruction religieuse: La messe, p. 84.—Langue française: Cours élémentaire, p. 85.—Cours moyen, p. 86.—Cours supérieur, p. 89.—Enseignement spécial: Enseignement anti-alcoolique, p. 93.—Enseignement agricole, p. 94.—Mathématiques: Arithmétique, p. 96.—Algèbre, p. 102.—Géométrie, p. 103.—Tenue des livres, p. 104.—Langue anglaise, p. 105.

DOCUMENTS OFFICIELS:—Délibérations du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique (session de l'automne 1908), *J.-N. Miller*, Secrétaire, p. 106.—Bureau central: Liste des diplômes élémentaires (1908), p. 112.—L'hygiène à l'école: Tableau approuvé par le Comité catholique, p. 116.—Rapports des Inspecteurs d'écoles, p. 117.

DOCUMENTS SCOLAIRES:—Le congrès pédagogique de Saint-Hyacinthe: discours du Surintendant, p. 118.—Réponses aux questions de pédagogie, p. 122.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR:—Les Anciennes familles, *C.-J. M.*, p. 123.—Notes de voyage, p. 123.—Hygiène: L'eau d'alimentation, *Dr J.-G. Paradis*, p. 124.—Correspondances, p. 124.—L'épargne scolaire à Lévis, p. 125.—L'école ménagère de Roberval, p. 125.—Aux lecteurs, p. 125.—Petite Revue, p. 125.—A propos de traitement, p. 126.—Bibliographie, p. 127.—Le nouveau Lieutenant-Gouverneur de Québec, p. 128.—A nos confrères, p. 128.—Le catalogue de la librairie Langlais, p. 128.

ILLUSTRATION:—Le monument Laval, p. 65.

C. - J. MAGNAN, DIRECTEUR - PROPRIÉTAIRE

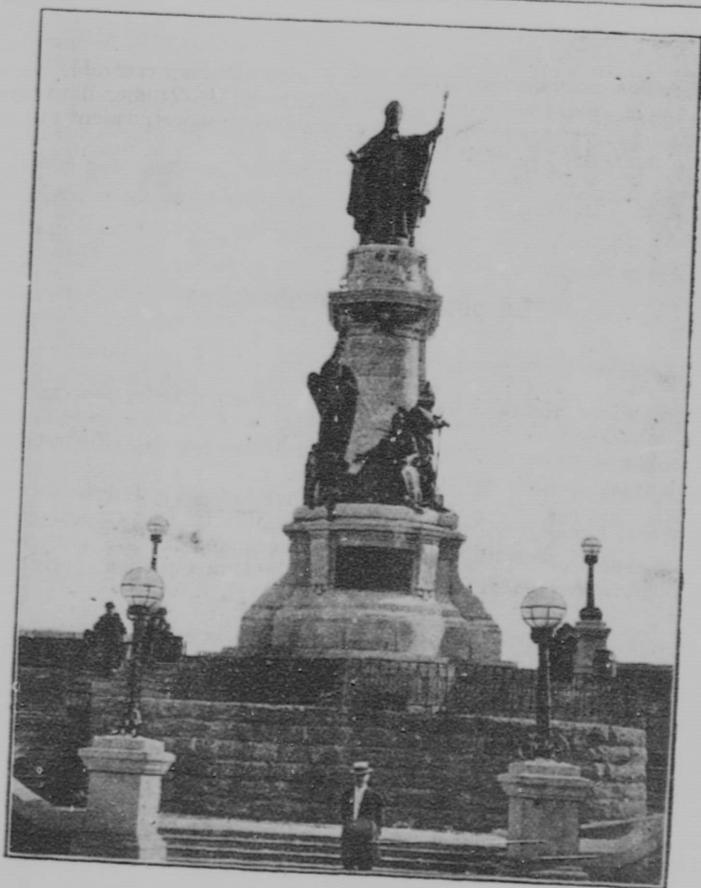
VILLE-MONTCALM, PRÈS QUÉBEC

Ty. DUSSAULT & PROULX, Québec.

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



LE MONUMENT LAVAL

Érigé le 22 juin 1908, en l'honneur du premier évêque du Canada. Ce monument, dû au sculpteur canadien-français Hébert, est d'inspiration classique, mais l'époque est bien caractérisée dans les bas-reliefs: la Religion; l'Évêque bénissant les premières œuvres religieuses sur les bords du Saint-Laurent; Audience de Louis XIV au grand évêque; le Baptême de Garakontié. Un fût de granit supporte le prélat: l'évêque est revêtu de ses ornements pontificaux.

Souvenir historique

Le 2 octobre 1535, Jacques Cartier arrive à Hochelaga (aujourd'hui Montréal). Hochelaga (*grande digue* de castor) était mieux bâti que Stadaconé (Québec). Cartier donna le nom de Mont-Royal à la montagne qui dominait la bourgade d'Hochelaga.

Questions professionnelles

« Je prépare des candidats au brevet élémentaire (Bureau central). Relativement à l'Hygiène, l'Instruction civique et l'Agriculture, suffit-il d'étudier dans les ouvrages spéciaux sur ces matières les parties qui correspondent respectivement au Programme officiel, cours élémentaire? » *Une institutrice.*

RÉPONSE: Oui.

La possession de soi-même

Il est de première nécessité que celui qui veut commander aux autres sache se commander à lui-même.

Il n'est pas facile de se maîtriser, mais on y arrive par des efforts constants. La mauvaise humeur est le défaut opposé au calme. « Elle a des accès irréguliers, son inconstance, ses susceptibilités. Sous son influence, on passe à des excès opposés, de la sévérité outrée à l'indulgence excessive, de la familiarité à la raideur. On ne se possède plus, et la dignité personnelle en souffre beaucoup, d'autant plus que les élèves sont très perspicaces pour découvrir les défauts de ceux qui sont appelés à leur commander » (1).

Pensée

L'âme et le corps ne font ensemble qu'un tout naturel, et il y a entre les parties une parfaite et nécessaire communication.

BOSSUET.

Avis

Questions et Réponses du Bureau central: s'adresser à W. Bussière, Ecole normale Laval, Ville-Montcalm, près Québec.

Mon Premier livre: s'adresser au Surintendant de l'Instruction publique.

Difficultés légales entre les commissaires et les instituteurs (vice-versa): s'adresser au Surintendant de l'Instruction publique.

(1) Mgr Lasne. *Essai de Pédagogie religieuse.*

PEDAGOGIE

AUTOUR DE L'ECOLE

A propos du Bureau Central

Tandis que dans certain quartier l'on trouve les questions posées par le Bureau Central trop faciles, dans d'autres milieux, l'on se plaint de la sévérité des examinateurs. Plusieurs lettres reçues depuis juin dernier nous ont convaincu que nombre de personnes absolument sincères sont d'avis que les questions du Bureau, notamment celles d'arithmétique, sont trop difficiles. Nous n'avons pas mission de défendre le Bureau. Mais puisque l'on nous demande notre avis, nous allons dire bien franchement ce que nous pensons en la matière. En moyenne, les deux tiers des aspirantes au brevet de capacité réussissent aux examens du Bureau. Ce qui prouve que les questions sont à la portée du grand nombre. Si elles étaient réellement trop difficiles, personne, ou à peu près, n'y répondrait avec succès. Pour la seule raison qu'un tiers plus ou moins des aspirantes échouent chaque année, il n'y a pas à déduire de là que *les questions posées par le Bureau dépassent de beaucoup le degré fixé par le programme*. Le Bureau actuel a pour mission de distinguer parmi les personnes qui se soumettent à ses examens, celles qui possèdent le minimum de connaissances exigées par la loi. Certes, des aspirantes très bien préparées échouent parfois : n'est-ce pas là de ces malheurs qui arrivent devant tous les bureaux d'examineurs.

Ecoles Normales vs. Bureau Central

Maintenant que notre province possède plusieurs écoles normales, quelques uns des nôtres se demandent si le temps n'est pas arrivé d'abolir le Bureau central. Nous reconnaissons bien que, règle générale, l'élève diplômé d'une école normale possède une formation supérieure à l'aspirant qui a obtenu un brevet du Bureau sans prouver ses aptitudes pédagogiques. Là n'est point la question. Il faut tenir compte de la *nécessité*, qui reste toujours un facteur important quand il s'agit de résoudre un problème social.

Or, quelque bonne volonté qu'apportent nos écoles normales dans l'accomplissement de leur tâche, elles ne peuvent guère diplômer, à bon escient, plus de cinq cents élèves par année ; et c'est là un chiffre maximum, supposant que toutes les écoles normales nouvellement établies sont en opération, et que tous les normaliens et normaliennes se livrent, du premier au dernier, à l'enseignement public.

D'autre part, il est admis que le quart au moins du personnel enseignant primaire—il s'agit ici des institutrices—se renouvelle chaque année: soit quinze cents sur six mille. D'ici à longtemps, nos écoles normales ne pourront fournir annuellement plus de cinq cents recrues. Voilà donc un *découvert* de MILLE que seul le Bureau central peut solder.

La moyenne du nombre des diplômes accordés par ce Bureau depuis 1898 n'a pas dépassé le millier.

Nous croyons qu'il est du devoir des municipalités et du gouvernement d'encourager de préférence les normaliens; néanmoins, reconnaissons que les diplômées du Bureau remportent assez souvent des succès dans la carrière pédagogique, et qu'en tout cas, c'est encore le Bureau central qui offre le plus de garantie pour juger qui, en dehors des écoles normales, possède une science suffisante pour diriger une école primaire.

L'École et la Famille

C'est par ce sujet si intéressant que nous terminerons cette chronique. Il nous est fourni par le distingué visiteur des écoles catholiques de la ville de Montréal, M. l'abbé Perrier.

Dans un article très documenté, publié dans l'*Action Sociale* du 4 septembre dernier, M. l'abbé Perrier dit: "Il faut amener les parents à coopérer à l'œuvre de l'éducation, si l'on veut vraiment obtenir les succès convoités."

Dans plusieurs cas, non seulement les parents ne coopèrent pas à l'œuvre de l'éducation, mais ils nuisent grandement à cette œuvre en ne respectant pas assez l'autorité du maître en présence de leurs enfants.

Une excellente suggestion de M. l'abbé Perrier, c'est celle de communiquer aux familles le programme d'études et le tableau de l'emploi du temps: "Alors, les parents peuvent aider plus facilement l'école quand ils en connaissent la marche et le but."

L'un des moyens les plus pratiques pour intéresser les parents aux études de leurs enfants, c'est encore le *livret* ou *carnet* de notes, hebdomadaires ou mensuelles. Les élèves étant tenus de faire signer ce livret par le père ou la mère avant de le rapporter à l'école, il ne saurait y avoir de supercherie.

Nous souhaitons que tous les pères de famille comprennent bien la grandeur de leurs devoirs vis-à-vis de l'école; d'un autre côté, nous espéons que le personnel enseignant fera tout en son pouvoir pour inspirer aux parents un grand respect de l'école. Le véritable instituteur sait faire aimer sa profession aux parents en même temps qu'il attire et retient les enfants à l'école par une conduite exemplaire et un enseignement intéressant.

C.-J. MAGNAN.

CAUSERIE PEDAGOGIQUE

Je n'ai besoin ni de méthode, ni de conseils; la meilleure méthode ne vaut pas le bon maître.

“ Vous n'avez besoin ni de méthode, ni de conseils, dites-vous; la meilleure méthode ne vaut pas un bon maître.” Je suis d'accord avec vous sur ce dernier point: quand le maître est bon, l'école est nécessairement bonne. J'ajoute même que rien ne peut remplacer un bon maître et que, sans lui, il ne peut y avoir d'école vraiment bonne. Mais que faut-il entendre par un bon maître? Là est précisément la question, c'est sur ce point que nous pourrions ne pas nous entendre.

Pour être un bon maître, il faut être suffisamment instruit. Je veux dire par là non seulement qu'un bon maître doit posséder à fond toutes les connaissances qu'il est chargé d'enseigner à ses élèves, mais encore qu'il doit avoir cultivé son esprit et exercé son intelligence par des études plus étendues et surtout plus approfondies. Comme il n'est pas seulement chargé d'enseigner, mais qu'il a une tâche plus haute, celle d'élever les enfants, d'en faire d'honnête gens, des hommes attachés à *tous leurs devoirs*, il doit avant tout leur donner l'exemple (qui comme on sait, vaut mieux que le précepte) de toutes les vertus, et aussi avoir étudié l'homme et l'enfant, connaître les penchants naturels, qui peuvent si facilement dégénérer en défauts, et les moyens de les corriger et de les combattre.

Le bon maître doit aimer sa profession, se plaire avec les enfants et, par conséquent, les aimer eux-mêmes d'une affection véritable et désintéressée. Sans cet amour, il n'y a pas de véritable instituteur et le maître est le premier à souffrir d'avoir embrassé une carrière qui n'était pas faite pour lui.

Telles sont les qualités primordiales d'un bon instituteur. Mais, ne vous y trompez pas, elle sont loin de suffire. Pour un maître, savoir est indispensable, et cependant ce n'est rien, s'il ne sait pas enseigner, s'il n'a pas le talent de communiquer ses connaissances, de faire accepter ses leçons avec plaisir, de s'imposer toujours et en tout à l'attention de ses élèves. Je ne veux pas dire qu'il n'obtiendra aucun résultat, s'il a du zèle et de l'activité, ses élèves feront quelques progrès, mais que de peine pour lui et pour ses disciples! Avec plus d'efforts et de fatigue, il obtiendra moins que tel de ses collègues, qui a plus de savoir-faire. Cela se voit tous les jours. Mais qu'est-ce que ce savoir-faire, ce talent d'enseigner, sinon la partie la plus importante de la méthode? Je dis la partie la plus importante, car ce n'est pas toute la méthode. Un maître peut, en effet, avoir du savoir-faire, s'il manque d'ordre et d'esprit de suite, les résultats qu'il obtiendra laisseront toujours à désirer: tantôt il marchera trop vite et ses élèves ne pourront le suivre, tantôt, au contraire, il s'attardera plus que de raison sur tel ou tel détail et, le temps lui faisant ensuite défaut, l'instruction de ses élèves présentera des lacunes.

Pour en revenir au savoir-faire professionnel, au talent d'enseigner, il est trop évident qu'on ne saurait être véritablement un bon maître si l'on ne possède cette qualité. Je vais plus loin : toutes les autres qualités ne sont rien sans celle-là. A quoi sert d'être un maître instruit, d'avoir toutes les vertus, d'aimer les enfants et de vouloir réellement leur amélioration, si l'on ne sait parler à la fois à leur esprit et à leur cœur, si l'on ne sait se mettre à leur porter et parler le langage qui leur convient ; si, enfin et surtout, en matière d'éducation morale, on ne sait employer les moyens d'action propices ni recourir aux mobiles qui incitent réellement les enfants au bien et leur font prendre le mal en horreur ?

Mais le savoir-faire, l'esprit de méthode n'est pas une qualité naturelle : il s'acquiert au contraire, par l'étude réfléchie, par l'observation et par l'expérience. On ne naît pas bon instituteur, mais on peut le devenir, et on le devient si l'on se montre désireux de se perfectionner. En disant qu'il vous suffit d'être bon maître et que vous pouvez vous passer de méthode, vous avez donc commis une erreur ; en ajoutant que vous n'avez pas besoin de conseils, vous vous êtes, de plus, laissez-moi vous le dire, montré quelque peu prétentieux. Nul, et en quelque carrière que ce soit, ne se passe de conseils, et l'instituteur moins que personne. L'artisan, en effet, peut se tromper ; comme il ne travaille qu'une matière inerte, son erreur n'est jamais irréparable et, en tout cas, elle ne se traduit que par une perte matérielle. Il n'en est pas de même pour l'instituteur. Non pas, Dieu merci, que toute erreur de sa part entraîne nécessairement la perte irrémédiable d'un enfant. S'il en était ainsi, qui donc oserait assumer une aussi terrible responsabilité ? Mais si le maître se trompe, les élèves en souffrent et le moindre mal qui puisse en résulter, c'est pour eux la perte d'un temps précieux. Et combien de fois le mal n'est-il pas plus grand ? Instituteurs, n'oublions pas la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *« Malheur à celui qui sera pour l'un de ces petits une cause de scandale ! »*

L'expérience s'acquiert surtout avec le temps ; mais rien ne nous empêche de profiter de l'expérience de ceux qui nous ont précédés. Les difficultés que nous éprouvons aujourd'hui, d'autres les ont éprouvées avant nous ; ils ont dû tâtonner et faire des essais pour en triompher. Pourquoi devrions-nous nécessairement repasser par les mêmes tâtonnements et les mêmes essais ? Une telle présomption, il faut bien le dire, ne saurait être inspirée que par l'orgueil et rien de bon ne saurait sortir d'un pareil sentiment, tout à fait indigne d'un instituteur.

Remarquons d'ailleurs que quelles que soient l'aptitude et l'expérience d'un maître, il peut encore avoir, en certains cas, besoin de directions et de conseils. L'enfance est extrêmement variable de sa nature et, même après de longues années de pratique, un instituteur peut rencontrer tel caractère, telle nature d'enfant qui diffère complètement de ce qu'il a vu jusqu'alors et pour lequel il puisse recourir avec fruit aux lumières d'un collègue ou d'une personne plus instruite. En matière de procédés d'enseignement, il n'est pas de maître qui puisse affirmer qu'il ne tirera aucun profit, pour lui ou ses élèves,

de la connaissance de procédés nouveaux, que peut-être il n'adoptera pas entièrement, mais qui le feront réfléchir et l'amèneront à modifier ou à perfectionner les siens propres.

En résumé, il n'est pas de bon maître sans méthode et il n'est pas d'instituteur, pour, capable et instruit qu'on le suppose, qui puisse se vanter de pouvoir se passer complètement de directions et de conseils.

“ *L'École et la Famille.* ”

Exposition de travaux manuels (1)

(Pour “ *L'Enseignement Primaire* ”)

La portée morale et sociale du travail manuel à l'école primaire n'échappe certainement à aucune éducatrice; tout ce qui fait diversion à l'existence accoutumée de l'enfant paraît un délassement dont il est bon d'user pour stimuler la vie de l'École, en augmenter l'intensité et en équilibrer l'énergie.

Après plusieurs mois d'études classiques, interrompues par quelques heures de couture chaque semaine, n'est-il pas reposant, lorsque les examens sont terminés, de multiplier les heures de travail en vue d'une Exposition de travaux manuels.

Durant l'année cette leçon, comme toutes les matières du programme, doit avoir sa méthode, suivant les enfants auxquelles elle s'adresse, mais pour l'Exposition, plus de méthode, laissons à l'enfant le soin de choisir son petit travail; ouvrage utile ou ouvrage d'agrément. Notre but consiste moins à communiquer l'habileté de la main, la dextérité des doigts, qu'à développer chez nos élèves l'envie et le talent de les acquérir, le goût et l'initiative à cette vie d'intérieur que la jeune fille doit mener plus tard; l'Exposition tout en répondant à ces besoins de la famille, sera comme l'épanouissement d'une âme collective faite d'efforts soutenus, divers et partagés, en vue d'un intérêt commun, celui de la Société. En même temps que les élèves s'attachent à l'exercice de petits talents dont le but est de charmer leurs parents, elles apprennent pour plus tard à mettre en œuvre leur industrie et leur activité, à faire accorder l'élégant avec le solide et par cela même à augmenter la somme de leur bien-être.

“ Ce qui fait la sérieuse prééminence d'une méthode par rapport à l'ordre des connaissances auxquelles on veut l'appliquer, nous dit M. A. Ron-

(1) *Note du Directeur.*—Cet intéressant article nous a été gracieusement communiqué par Mademoiselle Vagner, rédacteur à *l'École Française*, et auteur d'un excellent *Cours de Pédagogie*.

delet (1), c'est beaucoup moins la combinaison des procédés qu'elle emploie ou la nature des facultés auxquelles elle a recours, que les aptitudes particulières des esprits qui les mettent en œuvre."

Dans une École chaque enfant a des aptitudes qui lui sont propres et que l'éducatrice ne doit pas négliger; l'une a le sens pratique; l'autre a le sens plus agrémenté, cette tendance privée de l'enfant doit tenir, dans l'organisation de l'Exposition, une place considérable; chacune peut mettre en relief l'économie domestique et sociale par un côté différent et généraliser ainsi ses efforts dans l'harmonie de l'École.

Mais comment peut-on organiser une Exposition de travaux manuels dans une École primaire?

Commençons par nos tout petits, ceux qu'il serait immoral de laisser cisifs une partie de la journée, sous prétexte qu'ils sont trop jeunes et ne nous comprennent pas!

Si l'École comprend la Section Infantile, nos tout petits et petites, comme nos plus grandes peuvent et doivent leur part de travail à l'Exposition de fin d'année. Les parents sont si heureux de voir quelque travail confectionné par leurs petits!

La Monographie d'une Exposition faite du 20 au 29 juillet dans une École paroissiale de Paris, nous donnera la marche à suivre pour travailler avec honneur et profit à l'éducation familiale et sociale de nos élèves.

C'est le 20 juillet que l'Exposition ouvrit ses portes aux parents et amis de la cité paroissiale.

Les décors n'avaient pas été bannis de la Salle d'Exposition; tentures rouges, guirlandes de verdure, fleurs artificielles, tout avait été soigneusement disposé pour recevoir les objets confectionnés. Un grand crucifix de bois artistement travaillé présidait à la place d'honneur comme pour exciter notre admiration et notre reconnaissance. Sur une immense table rectangulaire arrangée pour la circonstance, furent placés les ouvrages par ordre de cours: Cours Supérieur, Moyen, Élémentaire, Préparatoire, et sur les côtés un décor spécial encadrait les petits travaux de la section infantile 1er et 2ème degrés. C'est par ces derniers que nous allons commencer.

D'abord le travail du *pliage*. Cet exercice ne demande pas de grands frais; des petits morceaux de papier de couleur varié, coupés en petits carrés prirent, sous l'adresse de nos bambins et l'habile surveillance de leurs jeunes maîtresses, les formes de salières, de bateaux, doubles-bateaux, "cocottes," fleurs, etc. Le pliage, quand il est bien conduit, en même temps qu'il délie les doigts, exerce l'imagination, inspire l'adresse de plier avec ordre et avec goût.

Le *tissage*.—Des feuilles de papier de diverses couleurs dans lesquelles sont taillées des fentes à une distance d'un centimètre; tout autour est laissé un bord d'un centimètre environ sur lequel est inscrit le nom du petit tisse-

(1) Philosophie des Sciences Sociales, 4, rue de l'Abbaye.

rand. Des bandes de papier colorié d'un centimètre de largeur passées à travers les fentes de la feuille qui sert de trame, donnèrent un ensemble de modèles dont les dessins et l'assortiment des couleurs fournirent à l'œil et à la main de nos petits travailleurs le moyen de s'exercer.

Il faut guider l'enfant dans l'assemblage des couleurs dont le choix doit répondre aux règles de l'harmonie et du bon goût.

Les plus grands de la section enfantine firent des constructions en carton, si gracieuses que nos visiteurs disaient : "être à la ville et à la campagne."

Pour établir la communication les moyens locomotifs n'avaient pas été oubliés; tous les véhicules étaient représentés: coupés, automobiles, autobus, métropolitain, chemin de fer. Les petites filles firent de la tapisserie sur carton perforé; plus de cinquante carrés en carton présentaient une variété de dessins des plus reposants pour l'œil et des plus satisfaisants pour le cœur des chers parents tout fiers de leurs petites.

Enfin le travail *des anneaux* qui consiste à recouvrir au point de boutonnière des petits anneaux de cuivre avec de la laine, puis à les réunir à l'aide d'un petit ruban passé dans les anneaux; nos petites formèrent ainsi des ronds de serviette, des petites corbeilles qu'on avait garnies d'un peu de mousse dans laquelle était plantée une fleurette minuscule.

En partant de ces faibles commencements, à mesure que les enfants grandissent nous pouvons devenir plus exigeantes, mais déjà nous constatons que les premiers exercices de ces travaux manuels intéressent les enfants, fortifient leur observation, soutiennent leur attention, et hâtent en eux la maturité de la réflexion.

De la Section Enfantine, passons à l'Exposition des travaux de couture de nos élèves des 4 cours.

C'est là que chacune oublie ses goûts personnels pour satisfaire les goûts d'une maman en faisant un joli rabat-juge à jour, un joli chemin de table brodé, une pelote pour toilette, un dessus de plateau pour le thé, un dessous de lampe, un dessus de clavier; quelques autres voulurent offrir un cadeau à leur maîtresse en confectionnant de jolis ouvrages de lingerie ou de frivolité, d'autres à l'intention d'une tante ou d'une parente firent des petits travaux de fantaisie: broderie, tapisserie, dentelle au crochet, mouchoirs brodés, broderie de fantaisie. Les pauvres ne furent pas oubliés; des élèves de 3^{ème} classe confectionnèrent une petite robe rose et blanche avec la "charlotte" assortie, pour habiller une petite fille; des élèves de 2^{ème} classe firent la pareille bleue et blanche, pour donner à un petit garçon.

Un superbe chemin de table brodé par quelques élèves du cours du Brevet occupait la première place et rehaussait tout l'éclat et le talent de notre Exposition si goûtée et si appréciée, que durant huit jours les visites n'ont pas discontinué du matin 9 heures jusqu'au soir 6 heures, et le 29 juillet, jour de la distribution des Prix, l'Exposition ferma ses portes, se promettant de les rouvrir l'année prochaine avec une nouvelle vie et de notables embellissements. L'édifice modeste est commencé, il faut encore y travailler!

A. VAGNER

De l'enseignement de la langue

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Nous constatons souvent que des élèves qui savent bien les règles grammaticales de leur langue et qui peuvent écrire, sous dictée, des pages entières sans faire de fautes, restent dans l'embarras si vous leur demandez de rédiger une petite adresse, un compliment de circonstance, de faire le récit d'événements dont ils ont été témoins, ou même d'écrire convenablement une lettre à un parent en voyage.

Si l'on recherche la cause de ce phénomène, nous la trouvons dans le fait que l'enseignement de la langue part d'un faux principe. Nous nous attachons aux mots pour les mots au lieu de nous attacher à l'idée qui doit être exprimée par les mots. Nous dépensons trop d'énergies en manipulations de phrases toutes faites pour y découvrir la facture grammaticale qui n'est, après tout, que le squelette de la langue.

Sans doute que cette ossature est d'une extrême importance, mais il faut la vie de la pensée pour lui imprimer du mouvement.

Notre enseignement devrait viser :

1° A faire penser les enfants ;

2° A les habituer à exprimer convenablement leurs pensées.

C'est une erreur de croire que l'adulte seul puisse se replier sur lui-même, se ressaisir, voir dans sa conscience et se répandre au dehors.

L'enfant est passible de beaucoup d'activité cérébrale. Son imagination est facilement éveillée, son intelligence se développe à mesure que les points de contact se font plus nombreux, et sa volonté ne demande qu'à être dirigée.

C'est la bonne orientation qu'il faut.

Faisons remarquer à l'enfant que l'œuvre de Dieu dans la création mérite toute son attention ; que plus il observera, plus il trouvera d'harmonies dans les détails. Cherchons avec lui, et faisons-lui trouver les causes de certains faits qui ne sont pas au-delà de sa compréhension. Habitons-le à *bien voir*, non seulement lorsque quelqu'un le force ou le pousse à regarder ; mais à *toujours* bien voir, et par sa propre impulsion.

Lorsque l'enfant aura vu, qu'il aura réfléchi, il sera naturellement porté à vouloir s'épancher et son vocabulaire lui fournira bien les expressions pour traduire sa pensée.

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement

Et les mots pour le dire arrive aisément.

Encore lui faut-il la connaissance de la facture de la phrase et c'est par la phrase que l'enseignement de la langue doit commencer. C'est la première culture de la forme. Nous y reviendrons.

Jean-Baptiste LESIEUR.

Un instituteur d'autrefois

Les Fleurs de la Charité publient depuis quelques mois de très intéressants *Souvenirs du Patronage*.

Dans la livraison du mois d'août dernier, cette excellente revue rappelle le souvenir du premier instituteur du Patronage de Québec, M. Annet.

Après avoir décrit l'organisation de la nouvelle école, les *Fleurs* parlent ainsi de M. Annet :

“ Le professeur qui devait contrôler tout ce petit monde rassemblé des quatre coins de Québec était trouvé, c'était un breton, Monsieur Jean-Marie Annet qui enseignait de l'autre côté de la rivière Saint-Charles, au village du même nom. Il ne débutait pas dans la carrière de l'enseignement. Il professait depuis 44 ans, dont vingt passés au service de la jeunesse canadienne. Ses exigences étaient en rapport avec les ressources précaires de l'œuvre qu'on lui confiait. En sus du logement et du chauffage, il devait accepter ce que les moyens du Patronage permettraient de lui allouer ! C'était certainement se confier en la Providence. Dans le contrat, on ne parlait pas de sa femme, française comme lui : elle ne comptait pas dans les dépenses, mais elle devait compter pour le travail. Ces offres étaient trop avantageuses, on accepta à l'unanimité et même la générosité alla jusqu'à lui allouer du coup \$200.00 piastres par année avec un *si* bien compromettant “ si les ressources de l'œuvre le permettent. ” L'École ouvrit le 10 Mai 1869.

“ M. Annet resta au service du Patronage jusqu'en Juillet 1873, époque à laquelle son grand âge ne lui permit plus d'enseigner. ”

Cours de pédagogie

Par Mlle A. Vagner

A plusieurs reprises, *L'Enseignement Primaire* s'est fait un devoir de signaler à ses lecteurs les nouveautés pédagogiques que la France catholique nous envoie.

Le dernier ouvrage en date est celui de Mlle Vagner, rédacteur à *L'École Française* et inspectrice des Etablissements d'Enseignement du Syndicat des Institutrices privées. Cet ouvrage est intitulé : *Cours de Pédagogie théorique et pratique*—« Préparatoire au Certificat d'Aptitude pédagogique. » C'est un joli volume de trois cent soixante-dix pages, divisé en quatre parties : *Education physique*—*Education Intellectuelle*—*Education morale*—*Méthodologie*.

Bien que préparé pour les écoles françaises, ce traité peut rendre de grands services aux maîtres et aux maitresses du Canada. Aux jeunes il fera aimer l'étude de la pédagogie, aux anciens, il rappellera qu'aux expériences du passé on peut allier avec profit les goûts et les tendances du présent : « car les progrès de chaque jour nous apportent des lumières dont il serait puéril et coupable de ne pas vouloir tirer profit (1). »

(1) Le chanoine Lissier, Curé-Archiprêtre de la cathédrale de Chartres, à Mlle Vagner. M. le chanoine Lenfant, de Paris, a aussi gratifié l'auteur d'une jolie lettre d'approbation.

Le *Cours de pédagogie de Mlle Vagner* est en vente chez J.-P. Garneau, 6, rue de la Fabrique, Québec. Prix: 92 cts, franco par la poste.

Nous ne saurions terminer cette note sans remercier Mlle Vagner pour la collaboration qu'elle a bien voulu nous offrir spontanément. Dans la présente livraison de *L'Enseignement Primaire*, nous publions un intéressant article de Mlle Vagner, spécialement écrit pour notre revue.
C.-J.-M.

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

(*Pour la préparation du devoir, le maître engagera la conversation avec les élèves, à peu près de la manière suivante:*)

Maître.—Mes chers enfants, quel est celui d'entre vous qui peut me dire les sentiments qu'un enfant doit avoir envers les vieillards?

Un élève.—M., un enfant doit toujours être poli et témoigner un grand respect envers les vieillards.

Maître.—Bien répondu! mon cher N...; dans tous les pays, même chez les sauvages, on a toujours enseigné ce devoir aux enfants.

Je vais vous raconter à ce sujet un fait qui vous intéressera, j'en suis certain. Ecoutez-bien pour être vous-mêmes capables de le raconter à d'autres:

Le père Mathieu était le plus ancien de son village: son dos courbé par la vieillesse et ses jambes raidies ne lui permettaient pas de marcher bien vite. Tout le monde le respectait pour son grand âge.

"Catherine, dit-il un jour à sa voisine, je vous fais mon compliment, vous avez un garçon bien poli. Quand je le rencontre, il ôte toujours son chapeau.

—Il ne fait que son devoir, père Mathieu; c'est bien le moins qu'à votre âge on vous porte du respect.

—Ah oui! mais il est aussi très complaisant, votre garçon. Hier, j'étais allé à une dizaine d'arpents, j'avais oublié mon bâton. J'ai rencontré votre petit garçon qui revenait de l'école. Quand il m'eut souhaité le bonjour, il me dit comme cela:

"Mais, père Mathieu, vous n'avez donc pas votre bâton? Vous avez l'air bien fatigué. Tenez, appuyez-vous un peu sur mon épaule. N'ayez pas peur, je suis assez fort pour vous soutenir."

—Et moi, je lui répondis: "Avec plaisir, mon garçon; le père Mathieu est bien vieux, vois-tu. Il est bien content de rencontrer de bons enfants comme toi, qui lui viennent en aide."

“ Je vous félicite, Catherine, votre fils est bien poli et bien respectueux pour les vieillards; je vous promets que cela lui portera bonheur.”

Eh bien! mes enfants, croyez-vous que la mère du bon petit garçon n'a pas été heureuse et fière en entendant le père Mathieu? Oui, n'est-ce pas? Toujours les bons enfants font honneur à leurs parents; comme aussi ceux qui sont mal élevés leur causent du déshonneur.

Je vais maintenant m'assurer que vous avez bien compris mon histoire en vous faisant quelques questions auxquelles vous répondrez de votre mieux.

(Les questions que nous donnons laissent de l'initiative aux élèves; si elles ne suffisent pas, on y ajoutera facilement des sous-questions pour aider les enfants à rappeler tous les détails).

a.—Qu'avons-nous dit du père Mathieu? (les sous-questions, si elles sont nécessaires, porteront sur les mots: *ancien, dos, jambe, marche, respect de tout le monde.*)

b.—Que dit-il, un jour, à sa voisine? (*compliment, garçon poli, rencontre, chapeau.*)

c.—Que répon lit Catherine? (*devoir, grand âge, mérite respect.*)

d.—Que dit encore le père Mathieu? (*complaisant, sortie à dix arpents, bâton oublié, rencontre, après salut paroles du petit garçon, pas de bâton? air de fatigue, offre d'aide, force du petit garçon.*)

e.—Qu'ajouta de plus le père Mathieu? (*ce qu'il dit au petit garçon: avec plaisir, il est bien vieux, content de rencontrer de bons enfants.*)

f.—Que dit-il pour Catherine? (*félicitations, garçon poli, complaisant, respectueux.*)

g.—Quelle prédiction fit-il? (*promesse de bonheur.*)

Les élèves ayant bien répondu à toutes ces questions, seront en état de faire comme devoir une petite lettre à un ami. Ils supposeront qu'ils ont été témoins du fait raconté dans l'histoire et engageront leur ami Georges à rechercher une occasion de se lier d'amitié avec le bon petit garçon qu'il pourront appeler François.

Le canevas ci-dessous peut-être dicté.

CANEVAS.—Jean-Baptiste écrit à son ami Georges. Il lui fait part d'un fait dont il a été témoin. Ce qu'était le père Mathieu—Il fait à Catherine l'éloge du petit François son garçon. (faire parler les personnages en se servant des guillemets et du tiret). Réponse de Catherine—Le père Mathieu cite encore un acte de complaisance: sa sortie sans bâton—rencontre de François—remarques qu'a faites le petit garçon—offre de son épaule—il est fort.—Le père Mathieu dit qu'il accepte, il est content de rencontrer de bons enfants—Le vieillard renouvelle ses compliments à Catherine et lui prédit bonheur pour son fils.—Jean-Baptiste engage son ami Georges à rechercher avec lui l'occasion de se lier d'amitié avec François—pourquoi—Formule finale—signature:

Exemple de ce que les élèves pourront faire ou à peu près:

N*, le ... octobre 1908

Mon cher Georges.

Je veux aujourd'hui prendre le plaisir de t'adresser quelques mots pour te faire part d'un fait dont j'ai été témoin ces jours derniers. Je pense qu'il t'intéressera vivement comme il m'a intéressé moi-même. Voici la chose :

Le père Mathieu est le plus ancien de son village : son dos est tout courbé par la vieillesse et ses jambes raidies ne lui permettent pas de marcher bien vite. Tout le monde le respecte pour son grand âge.

“ Catherine, disait-il à sa voisine lorsque je le vis l'autre jour, je vous fais mon compliment, vous avez un petit garçon bien poli. Quand je le rencontre il ôte toujours son chapeau.”

—“ Il ne fait que son devoir, père Mathieu ; c'est bien juste qu'à votre âge on vous porte du respect.”

“ Ah oui ! mais il est aussi très complaisant votre petit François. Hier j'étais allé à une dizaine d'arpents du village, j'avais oublié mon bâton. J'ai rencontré François qui revenait de l'école. Quant il m'eut souhaité le bonjour, il me dit cela :

“ Mais, père Mathieu, nous n'avez donc pas votre bâton ? Vous avez l'air bien fatigué. Tenez, appuyez-vous un peu sur mon épaule. N'ayez pas peur, je suis assez fort pour vous soutenir.”

—“ Et moi, je lui répondis : “ Avec plaisir, mon garçon ; le père Mathieu est bien vieux, vois-tu. Il est bien content de rencontrer de bons enfants comme toi qui lui viennent en aide.”

“ Je vous félicite, Catherine, votre fils est bien poli et bien respectueux pour les vieillards ; je vous promets que cela lui portera bonheur.”

Eh bien ! mon cher Georges, l'idée qui m'est venue après cela, c'est que je devais désirer l'amitié de ce petit François, dont la conduite et le bon cœur me remplissent d'admiration. Ne crois-tu pas comme moi ?

Si tu est de mon avis, nous ferons chacun de notre côté des efforts pour trouver une occasion de rencontrer ce bon garçon, et, si nous pouvons réussir à nous lier d'amitié avec lui, nous ne pourrons certainement que devenir meilleurs dans la fréquentation d'un si vaillant garçon.

Je suis persuadé, mon cher Georges, que tu trouves ma lettre intéressante. En attendant ta réponse, je te renouvelle mes sentiments de vive amitié et te prie de me croire toujours.

Ton sincère ami,

Jean-Baptiste Lécotier.

Il est très facile de modifier cet exercice de rédaction pour le faire faire par des petites filles. Il n'y aura pour ainsi dire qu'à changer les noms des personnages.

H. NANSOT, *Insp. d'écoles.*

ORTHOGRAPHE

Dictée offerte à ceux qui croient savoir l'orthographe

Nous achèterons des passe-partout. Crie, pleure, supplie, implore, menace, désole-toi, tu ne m'attendras pas; au contraire: plus tu crieras, plus je resserrerai tes liens. Péris dans le combat, mais ne rends pas les armes. Les livres que je vous avais conseillé de lire, ma fille, vous ne les avez même pas ouverts. Quoi! je payerais deux mille trois cents piastres pour une maison qui n'en a jamais valu deux cent cinquante! Soyez certains, mes enfants, que nous apprécierons à leur juste valeur les qualités que nous aurons remarquées en vous.

Les brebis que j'ai vues passer vers trois heures et demie sont celles que tu as laissé vendre, il y a déjà deux mois passés. Nous nous sommes assurés de la sincérité de leurs intentions, et nous nous sommes convaincus de leur honnêteté. La somme que vous leur prêterez n'excèdera pas celle que je vous ai fait leur prêter la semaine dernière. Créées à l'image de Dieu, nos âmes portent, imprimés en elles, le sentiment et la certitude de leur immortalité. Nous étions deux qui suivîmes la route indiquée. Pierre ou Paul décachettera les lettres que je vous enverrai. Vous avez parcouru ces livres, qu'y avez vous remarqué d'intéressant. Je voulais qu'il mangeât tous les fruits qu'il avait entamés.

Je veux que vous étudiiez beaucoup. Pauvre pêcheur qui passes ta vie au milieu des dangers, que ton sort est à plaindre!

Termine-tu? continues-tu? Cessez de vous plaindre, mes amis, je ne mourrai pas de fatigue: je mets un point final.

Une Institutrice.

Leçons d'Histoire du Canada

Tirées des Spectacles historiques

(Spectacles du IIIème Centenaire)

Nous avons déjà dit combien les différentes scènes des Spectacles historiques (*Pageants*) représentées en juillet dernier sur les Plaines d'Abraham, avaient été imposantes, grandioses même (1).

Il serait malheureux que le souvenir d'aussi belles leçons s'effaçât trop tôt des esprits. Voilà pourquoi nous commençons aujourd'hui une série de leçons tirées des *Pageants*.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de septembre, page 57.

PREMIER SPECTACLE

Jacques Cartier à Stadacona

Scène I

Nous sommes en septembre 1535. Jacques Cartier mouille deux de ses vaisseaux dans la rivière Saint-Charles après avoir visité le village de Stadaconé, bourgade située, suivant l'abbé Ferland, dans l'espace compris entre la rue de la Fabrique actuelle et le coteau Sainte-Geneviève, près de la côte d'Abraham.

Lorsque les navires de Cartier firent leur apparition, ce fut grand émoi dans Stadaconé et les autres villages voisins. Le silence sans fin qui plane sur le grand fleuve et sur la forêt primitive est rompu par le cri du chef Indien: il vient d'apercevoir trois navires étrangers. Les sauvages des bourgades accourent, et, bouche close, « observent avec étonnement l'étrange apparition, pendant que les chants des marins montent des navires. » Dès que les Français touchent terre, les Sauvages se sauvent dans les bois. Mais, se ravisant, ils reviennent vers les étrangers et les accueillent avec bienveillance.

Une troupe de femmes étendent des nattes sur le sol, afin que les hôtes s'y assoient. « Ceux-ci y prennent place, et un vieil Indien malade est apporté sur une peau de daim, que ses compagnons soutiennent. On le dépose aux pieds de Jacques Cartier qu'on supplie de le guérir. Ce malade est le Seigneur et roi Agouhana. »

Cartier touche de ses mains les jambes paralysées du malade. Les sauvages se montrent sensibles à cette marque de bonté.

Au moment où se passe cette scène, les marins de Cartier élèvent sur le rivage une grande croix de bois (1). Sur le bras de cette croix est posé un écusson portant fleurs-de-lis sur fond d'azur avec l'inscription: *Franciscus Primus Dei Gratia Francorum rex regnat*. On la salue du canon, les Français s'agenouillent, montrent du doigt le ciel aux sauvages et essayent de leur faire comprendre que c'est par le signe de la croix qu'ils seront sauvés. »

Jacques-Cartier, apostrophant la croix, s'écrie:

« Croix de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, garde jusqu'à mon retour cette peuplade et ce royaume.

« Eclaire de tes rayons les ombres de la mort où Stadaconé est assise.

« Fais sentinelle, au nom du Christianisme et de la France, sur cette frontière de la Barbarie jusqu'à l'arrivée des missionnaires de l'Eglise et de la Civilisation!

« Comme un phare sur l'infini de la mer, brille sur l'immensité de cette terre en-ténébrée de paganisme, en attendant l'aurore, puis le grand jour de l'Evangile se lèvera demain sur le Canada tout entier. » (Extrait des *Pageants du tricentenaire de Québec: Dialogues et Discours*, par Ernest Myrand).

Les Sauvages émerveillés, dit Cartier, « se regardaient les uns les autres et admiraient la croix avec des yeux étonnés. » Alors voulant lui témoigner leur respect, ils déposent à ses pieds « des corbeilles remplies d'épis de blé-d'Inde, tout ornées de fleurs, et font brûler du tabac en guise d'encens. »

Puis on vient déposer des malades et des infirmes devant Cartier « comme si Dieu était venu lui-même pour les guérir. » Il se met alors à lire à ceux qui implorent leur guérison, le passage de l'Evangile selon saint Jean: *In principio erat verbum, et verbum erat apud Deum et Deus erat verbum*. Cartier termine en faisant sur eux le signe de la croix. (2).

(1) Exactement, ce n'est que le 3 mai 1536, avant de retourner en France, que Cartier fit planter cette croix.

(2) Avant la lecture de l'Evangile, M. Ernest Myrand, auteur des *Dialogues et Discours relatifs aux Spectacles historiques*, met la belle prière suivante sur les lèvres de Cartier:

« Eclairez-les, Seigneur, car ils me prennent pour un Dieu!

Tel fut le motif de la Scène I du premier Spectacle historique. C'est une page sublime de notre histoire qu'il nous a été donné de revivre sur le site enchanteur des Plaines d'Abraham. Les dialogues et les discours mis sur les lèvres des acteurs des Drames nationaux sont admirables et absolument historiques. Dus à la plume alerte de M. Ernest Myrand, l'un de nos historiens les mieux notés, ces *Dialogues et Discours* forment un recueil précieux que nous voudrions voir dans toutes les familles.

C.-J. M.

 ARITHMETIC (1)

TRUE DISCOUNT (*continued*)

3.—What was the debt of which the true discount for 9 months at $4\frac{1}{2}\%$ was \$418.50?

Solution:—\$418.50, the *true discount*, is the interest of the *present worth*, at $4\frac{1}{2}\%$, for 9 months; therefore the first quantity to be found is the sum, which placed at interest for 9 months, at $4\frac{1}{2}\%$, will produce \$418.50, this sum when found will be the present worth of the required debt.

\$1 at $4\frac{1}{2}\%$ for 1 year = \$0.045.

\$1 at $4\frac{1}{2}\%$ for 9 months = $\$0.045 \times \frac{3}{4} = \0.03375 .

$\$418.50 \div 0.03375 = \12400 , the present worth.

$\$12400 + \$418.50 = \$12818.50$, the required debt.

4. The interest on a certain sum of money for 3 years and 7 months is \$1797.61 $\frac{1}{2}$ and the discount, at the same rate, for the same time is \$1548, find the sum and the rate per cent.

Solution:—The sum of money is composed of the Present Worth + the Discount; therefore the interest of this sum of money = the interest of the Present Worth + the interest of the Discount; the Discount = the interest on the Present Worth.

Interest on sum =	interest on (Pres. Worth + Discount) =	\$1797.61 $\frac{1}{2}$
Interest on	Pres Worth	1548

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

« (Priant) : A vos apôtres seuls et à vos saints il appartient d'exercer des miracles. Je ne suis pas digne, Seigneur, d'être l'instrument de votre puissance et le ministre de vos miséricordes.

« Dieu éternel et tout puissant, Esprit Saint, auteur et dispensateur des Sept Dons, renouvelez en faveur de ces âmes et de ces corps malades le prodige du Cénacle. Et de même que vos apôtres parlaient des langues qu'ils n'avaient pas apprises, de même ces infidèles comprendront la langue inconnue que je parlerai en lisant l'Évangile leur apprenant, avec votre Nom, l'origine de la Lumière que vous avez créée de la Vérité dont vous êtes le Verbe. »

Therefore $\$1797.61\frac{1}{2} - \$1548. = \$249.61\frac{1}{2} =$ interest on Discount.
 $\$249.61\frac{1}{2}$ is the interest on $\$1548$, for 3 years and 7 months at an unknown rate.

$\$1548 \times .01 = \15.48 , interest on $\$1548$, at 1%, for 1 year.

$15.48 \times 3 = \$46.44$, interest on $\$1548$, at 1%, for 3 years.

$\$15.48 \times \frac{7}{12} = \9.03 , interest on $\$1548$, at 1%, for 7 months.

$\$46.44 + \$9.03 = \$55.47$, interest on $\$1548$, at 1%, for 3 years and 7 months.

The required rate per cent will equal as many times one as there are times $\$55.47$ in $\$249.61\frac{1}{2}$.

$\$249.615 \div \$55.47 = 4.5$ times; therefore the rate = $4\frac{1}{2}\%$. The interest on the sum = $\$1797.615$.

The first part of the question may be now expressed as follows: What sum at interest at $4\frac{1}{2}\%$, for 3 years and 7 months will produce in interest $\$1797.615$?

The interest of $\$1$ for 1 year at $4\frac{1}{2}\% = \$0.045$.

The interest of $\$1$ for 3 years and 7 months at $4\frac{1}{2}\% = \$0.045 \times 3\frac{7}{12} = \0.16125 .

The sum will equal as many dollars as there are times $\$0.16125$ in $\$1797.615$.

$\$1797.615 \div 0.16125 = 11148$ times. The sum equals 11148 times $\$1 = \11148 .

Note. From the above it will be seen that the difference between the interest and the true discount of a given sum equals the interest of the true discount for the same time and rate.

5. If $\$52$ be allowed off a bill of $\$2652$ due in 6 months, how much shall be allowed off the same bill due in 12 months?

Solution:— $\$2652 - \$52 = \$2600$, the Present Worth.

$\$52 =$ the interest of $\$2600$ for 6 months.

The interest on $\$2600$ for 6 months at 1% = $\$2600 \times 0.01 \times \frac{1}{2} = \13 .

$\$52 \div \$13 = 4\%$ the rate.

$\$2652 \div 1.04 = \2550 , the Present Worth.

$\$2652 - \$2550 = \$102$, the True Discount.

Second Solution:

The discount off $\$2652$ for 6 months = $\$52$.

The interest on $\$2600$ for 6 months = $\$52$.

The interest on $\$2600$ for 12 months = $\$104$.

The interest off $\$2704$ for 12 months = $\$104$.

The discount off $\$1$ for 12 months = $\frac{104}{2704} = \frac{1}{26}$.

Therefore the discount off \$2652 for 12 months = $\$2652 \times \frac{1}{26} = \102 .

Note.—From the above it will be seen that True Discount is proportional neither to time nor to rate.

6. If \$240 be the Interest on \$1200 for a given time, what should be the Discount off \$1200 for the same time?

Solution:— $\$240 \div \$1200 = 0.20$ the rate for the given time.

$\$1200 \div \$1.20 = \$1000$, the present worth.

$\$1200 \div \$1000 = \$200$, the discount.

Second Solution:—The interest on \$1200 = \$240.

Therefore the discount off \$1440 = \$240.

Therefore the discount off \$1440 = $\frac{240}{1440} = \frac{1}{6}$.

Therefore the discount off \$1200 = $\$1200 \times \frac{1}{6} = \200 .

7. If \$48 be allowed off a bill of \$1248, due 8 months hence, what should be the bill, from which the same sum is allowed as 4 months' discount?

Solution:—\$48 is the interest on \$1200, for 8 months at an unknown rate.

The interest on \$1200, at 1%, for 8 months = $\$1200 \times 0.01 \times \frac{2}{3} = \8 .

$\$48 \div 8 = 6\%$. The rate.

The second part of the problem may now be expressed in the following words: What sum at interest, for 4 months, at 6%, will produce \$48 interest?

The interest of \$1 for 1 year at 6% = \$0.06.

The interest of \$1 for 4 months at 6% = $\$0.06 \times \frac{1}{3} = \0.02 .

$\$48 \div \$0.02 = \$2400$, the present worth.

$\$2400 + \$48 = \$2448$, the required amount.

Second Solution:—\$48 is the discount on \$1248 for 8 months.

\$48 is the interest on \$1200 for 8 months.

\$48 is the interest on \$2400 for 4 months.

\$48 is the discount on \$2448 for 4 months, the sum required.

J. AHERN.



ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

LA MESSE (1) (suite)

Enfin, tout étant préparé, le prêtre s'avance devant l'autel, et, se tenant au bas des marches, il commence par un appel à la miséricorde de Dieu, ce qui se fait en récitant le psaume *Judica me*. « Jugez-moi, Seigneur, et séparez ma cause de celle des pécheurs, car je veux glorifier votre nom... » Ce psaume est suivi d'une humble confession, faite en commun avec les assistants.

Ensuite le prêtre monte à l'autel, lit quelques paroles de l'Écriture, ayant rapport à la fête du jour : c'est l'*Introït* ; puis il répète neuf fois : « Ayez pitié de moi, Seigneur, » le peuple répète ces paroles avec lui, et récite ou chante le *Gloria in excelsis*... « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté », merveilleux cantique de louanges, qui réjouit toujours l'âme.

Le *Gloria* terminé, le prêtre se tourne vers le peuple et lui demande d'être de cœur avec le Seigneur ; le peuple lui répond : « Qu'il soit aussi avec vous ». C'est l'objet du *Dominus vobiscum, et cum spiritu tuo*, qui se répète plusieurs fois pendant la messe, comme pour réveiller l'attention des assistants.

L'oraison étant dite, il s'agit d'instruire les fidèles. C'est ce qui se fait par la lecture de l'*Épître* et de l'*Évangile*, laquelle est souvent suivie d'une instruction ou homélie.

L'instruction terminée, le prêtre et les assistants témoignent de leur foi en récitant le *Credo*. Le *Credo* terminé, on prépare le sacrifice. Le peuple, par les mains des servants, présente à l'autel le pain et le vin qui vont devenir le corps et le sang de Jésus-Christ. Le prêtre offre ces dons, verse le vin et l'eau dans le calice, en disant : « O Dieu qui avez établi la substance humaine dans une si grande dignité, et qui l'avez encore plus merveilleusement réparée, accordez-nous, par le mystère de ce vin et de cette eau, de partager un jour la Divinité de votre Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a daigné s'unir à notre humanité, » ensuite il élève le calice vers Dieu, en lui disant encore : « Nous vous offrons, ô Seigneur, ce calice de salut, suppliant votre miséricorde qu'il soit accepté par vous pour notre salut et celui de tout le monde. » Enfin le prêtre se lave les mains, soit pour signifier la pureté de cœur qu'il doit avoir en ce moment-là, soit pour purifier ses doigts eux-mêmes de toute parcelle de poussière, par respect pour ce qu'il va toucher. En recevant l'eau sur les doigts, il dit : « Je laverai mes mains avec les innocents, et j'entourerai votre autel, car j'ai aimé la beauté de votre maison ; ne me perdez pas avec les impies. » Ensuite, se tournant vers le peuple, il l'invite à prier « afin que ce sacrifice, qui est aussi le sien, soit agréé par Dieu, le Père Tout-Puissant. » Et il récite la *Secrète* ou oraison, dite à voix basse. (*A suivre.*)

L'ABBÉ C. RAMBAUD.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de juin et septembre 1908.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire
DICTEES
I
L'ENFANT MÉCHANT

L'enfant méchant a le cœur dur et insensible. Toujours mécontent de lui, le méchant est sans cesse de mauvaise humeur ou en colère. L'enfant méchant n'est pas heureux; mais ses parents sont aussi bien malheureux. Tout le monde déteste et fuit l'enfant méchant.

La méchanceté est un grand et vilain défaut. Enfants, ne soyez pas méchants.

QUESTIONS ET EXERCICES.—Que signifie *avoir le cœur dur, insensible*? Donnez des exemples.—*Mauvaise humeur*: esprit mal disposé, s'irrite d'un rien.—*Colère*. Le contraire.—Pourquoi l'enfant méchant n'est-il pas heureux?—Qui rend-il malheureux?—*Méchanceté*. Le contraire.—Citez six noms de défauts et trouvez la vertu ou la qualité opposée.—Trouvez un homonyme de *cœur* (chœur), de *sans* (cent):—quatre dérivés de *grand*.

II
CONSEILS À L'ÉCOLIER

Quand tu es devant ton pupitre et que tu écris attentivement, ne te penche pas en avant, ne te couche pas sur ton papier, à moins que tu n'aies envie de devenir rapidement bossu, contrefait et myope.

Tiens-toi bien, place-toi droit, sois d'aplomb sur ta chaise et n'approche pas sottement tes yeux du papier.

Si tu observes rigoureusement cette règle, tu resteras bien fait et sans infirmités. Si tu la négliges, tes épaules s'arrondiront vite, ton dos se voûtera certainement et tes yeux ne verront plus clair.

EXERCICES.—Écrire la dictée en s'adressant à trois écoliers: *Quand vous êtes...* Écrire la dictée, l'écolier se parlant à lui-même, comme suit:

Quand je suis devant mon pupitre et que j'écris attentivement, il ne faut pas que je me penche en avant, que je me couche, etc.

Récitation

LE CHAT ET LE SERIN

Minet dit au serin: Descends de ton perchoir,
 Descends que je t'admire, ô le plus beau des êtres!
 Dans la griffe du chat l'oiseau se laissa choir;
 Minet le dévora. Les flatteurs sont des traîtres.

Rédaction

LA COLOMBE ET LA FOURMI

1. Un jour, une fourmi était tombée dans l'eau.
2. Bien sûr elle allait se noyer, car les fourmis ne savent point nager et l'eau du ruisseau courait si vite qu'elle aurait bientôt entraîné la pauvre bestiole.
3. Mais voilà que dans les airs arrive une colombe qui reconnaît cette fourmi.
4. La fourmi avait autrefois rendu grand service à la colombe, et celle-ci s'en souvenait.
5. Alors la colombe prend dans son bec un long brin de paille et elle le laisse tomber devant la fourmi, qui grimpe dessus et, par là, peut arriver jusqu'à la terre.
6. Ainsi la colombe montra qu'elle n'oubliait pas le service qu'on lui avait rendu. Faisons comme elle, n'oublions pas le bien qu'on nous fait et montrons que nous en sommes reconnaissants.

QUESTIONNAIRE.—1. Qu'était-il arrivé à la fourmi?—2. Qu'allait-elle devenir?—3. Qui arriva lui porter secours?—4. Pourquoi la colombe aida-t-elle la fourmi?—5. Comment fit-elle pour l'aider?—6. Que nous prouve cette fable? etc., etc.

CANEVAS.—Accident arrivé à la fourmi... Danger de se noyer... Qui vient la secourir... La reconnaissance.

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

LES AMIS

Mon enfant, il faut que tu choisisses tes amis avec de minutieuses précautions, et par conséquent, que tu te bornes à un fort petit nombre. Choisis-les, autant que tu pourras, un peu plus âgés que toi, afin qu'ils puissent t'aider de leur expérience. Aie pour eux bon cœur, sois désintéressé, fidèle, toujours prêt à les assister, à partager avec eux peines et plaisirs. Mais surtout ne t'aveugle pas sur leurs défauts, et use de ton amitié pour les empêcher de commettre une faute ou une sottise.

EXPLICATIONS.—*De minutieuses précautions*, après avoir pris toutes sortes de renseignements sur leur caractère, leur conduite.—*Que tu te bornes*: que tu n'en prennes.—*De leur expérience*: de ce qu'ils savent, de ce qu'ils connaissent.—*Sois désintéressé, fidèle*: aime-les pour eux-mêmes et non par intérêt, ne les abandonne jamais.—*A les assister*, à venir à leur aide, à leurs secours.—*Ne t'aveugle pas*: vois leurs défauts et tâche de les combattre.

EXERCICES.—1. Trouver des mots formés avec: *ami* (amitié, amical, aimer);—*précaution* (précautionner);—*borner* (bornage, borné);—*nombre* (nombreux, nombrer);—*fidèle* (fidélité);—*assister* (assistance);—*plaisir* (plaisant, plaire).

2. Trouver des homonymes de: *AIE*: (*aies, ait*, du verbe avoir);—*es, est*, du verbe être;—*haie*, clôture d'épines;—*haies, hait*, du verbe haïr).

3. Trouver les contraires de: *Ami* (ennemi); *petit* (grand); *expérience* (inexpérience); *bon* (mauvais); *désintéressé* (intéressé); *fidèle* (infidèle); *défauts* (qualités).

II

LES OISEAUX SEMBLENT NE PAS VIEILLIR

Les oiseaux ont cela de bon, qu'ils *semblent toujours être les mêmes*. Des années se passent, on devient vieux. On voit ses amis disparaître, les révolutions *changer* la face des choses, les illusions tomber l'une après l'autre, et, cependant, parmi les arbres des *vergers* ou des bois, les oiseaux qu'on a *connus* dès l'enfance répètent les mêmes appels familiers, *modulent les mêmes phrases musicales* avec la même voix fraîche. Le temps ne semble pas *mordre sur eux* et, comme ils se cachent pour mourir, comme nous n'assistons jamais à leur agonie, nous *pouvons* nous figurer presque que nous avons toujours devant les yeux ceux qui ont *enchanté* notre première jeunesse.

ANDRÉ THEURIET.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*semblent toujours être les mêmes*: exprimer autrement: *paraissent ne jamais changer*.—*changer*: pourquoi l'infinitif présent? il s'agit d'une *action* faite par les révolutions.—*vergers*: jardins plantés d'arbres fruitiers. Quel est le nom d'un jardin planté de légumes? *potager*.—*connus*: justifiez l'accord: auxiliaire avoir, compl. dir. *qu'* (oiseaux) précède.—*modulent les mêmes phrases musicales*: *moduler* c'est faire entendre successivement des sons variés qui produisent un chant, une mélodie, un air. Une *phrase musicale* est une partie de mélodie après laquelle il y a un repos.—*fraîche*: rappelez la formation du féminin dans les adjectifs *frais, turc, caduc, franc, blanc, long, oblong*, etc.—*mordre sur eux*: les marquer des signes de la vieillesse.—*pouvons*: donnez l'indicatif présent: *je peux* (ou *je puis*), *tu peux*, *il peut*, *nous pouvons*, *vous pouvez*, *ils peuvent*.—*enchanté*: pourquoi invariable? auxiliaire avoir, le compl. dir. *jeunesse* est placé après.

Relever tous les verbes de la dictée et indiquer leur *participe présent* et leur *participe passé*.

Récitation

LA PATRIE

Ah! je vous apprendrai l'amour de la Patrie!
 Le plus saint des amours... La patrie est le lieu
 Où l'on aime sa mère, où l'on connut son Dieu;
 Où naissent les enfants dans la chaste demeure,
 Où sont tous les tombeaux des êtres que l'on pleure.
 En vain l'on nous condamne à n'y plus revenir,
 Notre pieux instinct l'habite en souvenir;
 Nous l'aimons, malgré tout, même injuste et cruelle
 Et pour ce noble amour il n'est point d'infidèle;
 La haïr dans l'exil, c'est l'impossible effort;
 Proscrit, nous revenons lui demander la mort,
 Et nous mourons joyeux si l'ingrate contrée
 Daigne garder nos os dans sa terre sacrée.

DELPHINE GAY.

Rédaction

LE TABLEAU NOIR DE NOTRE CLASSE

Il y a, dans votre classe, un grand tableau noir : dites à quoi il sert.

DÉVELOPPEMENT

Le tableau noir est placé de façon que toute la classe peut y lire.

Notre maître y a recours à tout instant : c'est son grand cheval de bataille. En écrivant dessus, avec un bâton de craie, il nous enseigne les principes d'écriture. Il y trace des modèles que nous reproduisons ensuite sur nos cahiers.

C'est au tableau noir, qu'il nous apprend les quatre opérations de l'arithmétique; qu'il nous fait corriger les problèmes et les exercices de calcul.

Au tableau noir encore, il nous initie au dessin et au tracé des cartes géographiques.

Que dirai-je de l'orthographe? Le tableau noir intervient pour la préparation et la correction des dictées. S'il se trouve, dans le texte, quelques mots ou quelques tournures difficiles, on nous les explique d'avance au tableau noir, ce qui nous fait éviter bien des fautes.

En tête de ce tableau, le matin, en entrant en classe, nous lisons une belle pensée à apprendre par cœur. Elle sert de thème à une leçon de morale.

Parfois nous avons pour tâche d'amplifier, de développer cette maxime, une fois expliquée, ou même sans explication; et cela devient un exercice de rédaction.

Pendant la leçon de lecture, le tableau noir est souvent mis à contribution, pour donner l'intelligence de certains mots, lorsque le dessin peut aider à les comprendre.

Enfin, l'usage du tableau noir est si fréquent, que je ne saurais me figurer une classe privée de ce meuble nécessaire.

Dictées supplémentaires

I

LE MONT-ROYAL

Sur une montagne du royaume d'Hochelega il m'a été donné de voir un spectacle si magnifique, qu'en présence de ce tableau enchanteur la pensée m'est venue d'appeler cette montagne Mont-Royal, car je souhaitai d'y voir placer votre trône. De là, vous auriez vu courir des chaînes de montagnes entre lesquelles s'étendait, à perte de regard, une plaine immense. Et au milieu de ces profondes solitudes comme à travers leurs épaisses forêts reposait, dans une majesté incomparable, un fleuve quatre fois large comme la Seine et qui se prolongeait, à l'ouest, vers des terres inconnues. Ces Sauvages, que voici, m'ont expliqué, par signes, que l'on pouvait naviguer sur ce fleuve merveilleux pendant plus de trois lunes, c'est-à-dire pendant plus de trois mois, sans rencontrer aucun obstacle.

JACQUES CARTIER À FRANÇOIS I^{er}.

(Extrait des *Dialogues et Discours des Spectacles Historiques*, par M. Ern. Myrand.)

II

LA DROITURE DE LA CONSCIENCE

Si nous plaçons la conscience au premier rang, c'est que seul, l'homme de conscience a notre estime. Nous méprisons, d'instinct, l'homme, qui sans scrupule, marche sur sa conscience. N'ayant pas à compter sur lui, ni sur la sincérité de ses paroles, ni sur la fidélité de ses actes, nous nous détournons de lui, nous ne le connaissons pas en homme. La droiture est en effet la première condition de l'honneur, le premier titre à notre confiance. Voilà un homme qui a de la volonté, de la correction, de la complaisance même, mais il est faux, il ment, il trahit sa conscience, il trahira dans l'occasion ses propres amis; pour nous, c'est un misérable caractère, si grandes que soient par ailleurs ses qualités; dès lors que la conscience lui manque, à nos yeux tout lui manque.

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

ORIGINE DES LITTÉRATURES

Les littératures nationales ne sont pas le produit d'une *éclosion spontanée*. Elles sont le résultat d'un long travail de fécondation et d'*élaboration*, invisible et *mystérieux*. *Conçues* dans les entrailles des peuples, elles s'alimentent de leurs luttes, de leurs laibours, de leurs exploits, de leurs revers mêmes et de leurs gloires. Les sages façonnent les institutions et les mœurs, les grands citoyens donnent à la patrie leurs vertus et leurs sacrifices, les héros *meurent* pour les foyers et les autels, les prêtres enrachinent dans les âmes les croyances traditionnelles et les idées religieuses; et, graduellement, *céda*nt à toutes ces influences, la nation *s'élève, grandit*, s'enrichissant de souvenirs, de doctrines, de progrès, d'actions fameuses, jusqu'à ce qu'elle *prenne* sous le soleil une assiette solide et durable. Alors s'ouvrent les âges intellectuels. *Viennent* les grands écrivains, *viennent* les poètes inspirés, *viennent* les génies littéraires, dont la pensée se nourrit de la matière féconde *légée* par les *précurseurs des âges héroïques et des siècles de formation*! Et soudain l'on voit s'épanouir toute une floraison d'œuvres immortelles, où, sous les formes et les expressions contemporaines, *frémissent* l'inspiration, le souffle, la vie même des générations mortes.

THOMAS CHAPAIS.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*éclosion*: le préfixe *é* (*ex*) indique une idée de *sortie*; acte d'*éclorre*, d'apparaître dans le monde; se dit surtout des animaux qui proviennent des œufs, oiseaux, insectes, etc. Dans notre texte il est au figuré. —*spontanée*: qui se produit de soi-même sans cause apparente, sans subir d'influences extérieures.—*élaboration*: travail lent et pour ainsi-dire insensible.—*mystérieux*: s'accorde avec? *travail*.—*Conçues*: justifiez le féminin pluriel; se rapporte à *elles* (*littératures*) qui

vient plus loin.—*leurs gloires*: pourquoi le pluriel? il ne s'agit pas de *la gloire* des peuples, mais de *leurs actions éclatantes* qui ont contribué à produire cette gloire.—*meurent*: donnez les temps primitifs: *mourant, mort, je meurs, je mourus, je mourrai*; donnez un temps composé: (auxiliaire être).—*cédant*: quand l'accent aigu se change-t-il en accent grave?—*la nation s'élève, grandit*: exprimez cela à l'imparfait; au passé défini; au futur simple; au conditionnel présent; en faisant précéder de *il faut*; de *il faudrait*; sous forme impérative que la nation s'élève, grandiose!—*prenne*: donnez le présent et l'imparfait du subjonctif: que je *prenne*... que nous *prenions*... que je *prisse*... qu'il *prît*...—*viennent*... *viennent*: quel mode? au subjonctif, le *que* est sous entendu.—*léguee*: laissée en héritage: donnez des mots de la même famille: *legs, légataire*.—*les précurseurs des âges... et des siècles*: quel est le rapport de *âges, siècles* avec *précurseurs*? on ne veut pas dire *ceux qui ont précédé les âges et les siècles*, mais *les précurseurs qui vivaient pendant ces âges et ces siècles*.—*frémissent*: le frémissement est un tremblement léger et rapide causé par une émotion vive. On frémit d'enthousiasme, d'horreur, de crainte, de plaisir, etc.

—Relever tous les noms en indiquant leurs fonctions dans les phrases où ils se trouvent.

ANALYSE

Les sages façonnent les institutions et les mœurs, les grands citoyens donnent à la patrie leurs vertus et leurs sacrifices, les héros meurent pour les foyers et les autels, les prêtres enracinent dans les âmes les croyances traditionnelles et les idées religieuses; et, graduellement, cédant à toutes ces influences, la nation s'élève, grandit, s'enrichissant de souvenirs, de doctrines, de progrès, d'actions fameuses, jusqu'à ce qu'elle prenne sous le soleil une assiette solide et durable.

Il y a six propositions; les cinq premières sont principales juxtaposées:

1° *Les sages façonnent*... 2° *les grands citoyens donnent*... 3° *les héros meurent*... 4° *les prêtres enracinent*... 5° *la nation s'élève, grandit*.

La 6e jusqu'à *ce qu'elle prenne*... est complétive circonstancielle de *s'élève, grandit*.

La cinquième principale seule offre des difficultés:

Sujet: *la nation*.—Verbe: *élève, grandit*.—Compl. dir. de *élève*: *se*.—Compl. circonstancielle de manière: *graduellement, cédant*... *s'enrichissant*... ces compléments répondent à la question *comment*?

La locution conjonctive *jusqu'à ce que* rattache la complétive *elle prenne*... au verbe de la dernière principale.

Il nous semble que la phrase ainsi étudiée et comprise, n'offre plus de difficulté pour l'analyse grammaticale.

II

AU COLISÉE

Au Colisée! Il est passé un petit bourgeois, de ceux qui ont une boutique et qui font leurs affaires: il a ôté son chapeau et fait le signe de la croix: la foi est vivante. Un bourgeois plus riche, il s'est contenté de saluer, la foi n'est pas morte. Un orfèvre du Corso: ni signe de croix, ni salut. Une bande d'Anglais avec leurs Anglaises: ils n'ont vu ni la croix, ni le monument, ni nulle chose: ils ont lu l'article du Colisée, donné un coup de crayon sur la page, cueilli un brin d'herbe, et s'en sont allés mornes comme ils étaient venus. Un homme de la campagne: il s'est découvert et a baisé la croix. Une femme du peuple et ses deux petites filles: elles ont fléchi le genou et baisé la croix.

D'après LOUIS VEUILLOT.

1° *Il s'est contenté*, c'est-à-dire: il a contenté lui, contenté, participe passé d'un verbe pronominal, s'accorde en genre et en nombre avec son compl. dir. s' placé avant, du masc. sing.

Ils s'en sont allés: *allés*, participe passé du verbe *s'en aller*, considéré comme essentiellement pronominal, s'accorde avec le second pronom *se*, représentant Anglais, du masc. pl.

Il s'est découvert, c'est-à-dire: il a découvert *lui*, participe passé du verbe pronominal, s'accorde en genre et en nombre avec son compl. dir. *s'* placé avant, du masc. sing.

2° Il a ôté son *chapeau* (compl. dir.).

Ils n'ont vu ni la *croix*, ni le *monument*, ni nulle *chose* (compl. dir.).

Ils ont lu l'*article* du Colysée (comp. dir.).

Ils ont donné un *coup de crayon* (compl. dir.).

Ils ont cueilli un *brin d'herbe* (compl. dir.).

Il a baisé la *croix* (compl. dir.).

Elles ont fléchi le *genou* (compl. dir.) et (elles ont) baisé la *croix* (compl. dir.).

Récitation

JUSTICE ET CHARITÉ

Aimons-nous pour trouver notre tâche moins rude,
Notre terre moins âpre (1) et notre ciel plus beau,
Et malheur à celui qui dans la solitude
Va du seuil de la vie aux portes du tombeau.

Aimons l'homme, malgré son erreur ou sa faute,
Consolons sa misère avec notre amitié;
Ce qui rend le cœur bon, fait aussi l'âme haute,
C'est d'avoir peu d'orgueil et beaucoup de pitié.

Donc, pitié pour tous ceux que l'infortune (2) assaille (3),
Pitié même à la haine, et pardon au remords;
Pitié pour les vaincus de la dure bataille;
Aimons les malheureux comme on aime les morts.

Plaignons celui qui pleure, aidons celui qui lutte;
Relevons doucement en lui tendant les bras
L'homme, même déchu (4), qui gémit de sa chute;
Baissons-nous jusqu'à lui s'il est tombé trop bas.

La justice a changé la face de la terre;
Mais, si la Charité remontait dans les cieux,
L'homme se trouverait comme un enfant sans mère,
L'âme mélancolique (5) et le front soucieux.

Servons-les l'une et l'autre: ardents d'un même zèle,
Comme les habitants d'une même cité,
Resserrons fortement l'alliance éternelle
Dont le pacte (6) solide a fait l'humanité.

EXPLICATION DES MOTS.—(1) *Âpre*: rude.—(2) *Infortune*: malheur.—(3) *Assaille*: attaque vivement.—(4) *Déchu*: tombé plus bas qu'on était.—(5) *Mélancolique*: triste.—(6) *Pacte*: convention.

SENS GÉNÉRAL.—« La charité est une espèce de pitié, a dit Joubert; elle nous attache à ce qu'il y a de plus faible, les enfants, les vieillards, les infirmes, les malheureux, les affligés. » Il faut être charitable et juste. Ces deux qualités doivent être unies; la justice règle la charité et la charité tempère la justice.

Composition

LA MAUVAISE HUMEUR

CANEVAS.—I. Définir ce que c'est que la mauvaise humeur.—II. Dire comment elle est une forme de l'égoïsme et qu'elle ne saurait être habituelle à une personne qui a bon cœur.

DÉVELOPPEMENT

I. La mauvaise humeur est une fâcheuse disposition de caractère qui nous porte à voir tout en noir, tout du côté désagréable, et fait que, mécontent de tout, nous le sommes plus encore de nous-mêmes.

A charge aux autres, par la méchante humeur, on ne se supporte point non plus soi-même; alors on est continuellement chagrin, inquiet, troublé; cette lassitude et ce dégoût passent nécessairement du cœur aux paroles, et aux actes, et se traduisent par l'expression maussade, ennuyée du visage. Pour un rien on se fâche, on s'emporte, on se courrouce, à moins que, au contraire, replié sur soi-même, on concentre son mécontentement qui n'en paraît que mieux pour la bouderie, la morosité qu'il engendre.

II. Ainsi la mauvaise humeur est par excellence le trouble fête, l'ennemi juré de la paix de l'âme; et pourtant, bien que cela semble au premier abord un paradoxe, il n'en est pas moins vrai qu'elle est une des formes les plus subtiles de l'égoïsme.

Elle a, en effet, sa source dans une recherche immodérée de nos aises, de nos satisfactions. Contrarié, l'amour-propre se révolte; impuissant à obtenir ce qu'il désire, il s'aigrit et s'emporte; un peu comme cet enfant insensé qui trépigne, pleure et crie parce qu'il ne peut parvenir à déplacer un caillou trop lourd.

L'égoïsme ne veut souffrir aucun obstacle; il faut que tout lui cède, que tout s'aplanisse devant lui, tant pis si cela gêne les autres ou les peine. Jouir est sa devise; s'il ne jouit pas, il se dépite et tout, autour de lui, doit pâtir de son dépit.

III. Elle ne saurait donc être habituelle à une personne qui a bon cœur. Sans doute quelquefois les meilleures natures, les plus dévouées, peuvent subir le contre-coup d'une déception, en ressentir du déplaisir; mais cela ne les rend point acariâtres: à peine un léger nuage vient-il obscurcir leur front; le ciel pur et serein de leur âme n'en est point troublé. Toujours prêtes à s'oublier elles-mêmes, elles savent pardonner facilement une offense, sacrifier leurs goûts au bon plaisir d'autrui, abandonner une jouissance personnelle pour maintenir la bonne harmonie, l'entente cordiale.

Le désir d'être agréable, d'éviter ce qui peut causer aux autres de la peine ou les froisser, les porte à réprimer tout air chagrin pour se montrer constamment accortes et bienveillantes.

Oui, la gaieté, la douce joie sont l'apanage des bons cœurs qui font rayonner autour d'eux la paix et le bonheur, tandis que la méchante humeur, fruit d'un cœur vicié par l'égoïsme, ne produit que la tristesse, le mécontentement, l'ennui.

Dictée supplémentaire

PORTRAIT D'ANTIOPE

Antiope est douce, simple et sage, ses mains ne méprisent point le travail; elle prévoit de loin, elle pourvoit à tout; elle sait se taire et agir de suite sans empressement; elle est à toute heure occupée et ne s'embarrasse jamais, parce qu'elle fait chaque chose à propos. Le bon ordre de la maison de son père est sa gloire, elle en est plus ornée que de sa beauté. Quoiqu'elle ait soin de tout et qu'elle soit chargée de corriger, de refuser, d'épargner, elle s'est rendue aimable à toute la maison. C'est qu'on ne trouve en elle ni passion, ni entêtement, ni légèreté, ni humeur, comme dans les autres femmes. D'un seul regard elle se fait entendre et on craint de lui déplaire; elle donne des ordres précis, elle n'ordonne que ce qu'on peut exécuter, elle reprend avec bonté et, en reprenant, elle encourage. Le cœur de son père se repose sur elle comme un voyageur, abattu par les ardeurs du soleil, se repose à l'ombre, sur l'herbe tendre. Son esprit, non plus que son corps, ne se pare jamais de vains ornements; son imagination, quoique vive, est retenue par sa discrétion; elle ne parle que pour la nécessité, et, si elle ouvre la bouche, la douce persuasion et les grâces naïves coulent de ses lèvres; dès qu'elle parle, tout le monde se tait et elle en rougit; peu s'en faut qu'elle ne supprime ce qu'elle a voulu dire quand elle aperçoit qu'on l'écoute si attentivement; à peine l'avons-nous entendue parler.

FÉNELON, *Télémaque*.

ENSEIGNEMENT SPECIAL

Enseignement anti-alcoolique

DICTÉE

LES FRUITS DE L'ALCOOLISME

En absorbant tous les jours de l'alcool (sous une forme quelconque) on devient alcoolique sans le savoir et en se croyant sobre.

Les boissons alcooliques sont encore plus dangereuses quand on les prend à jeun ou entre les repas.

L'alcool excite, mais il ne fortifie pas. Il ne remplace pas la nourriture, mais il en fait perdre le goût.

Bien loin d'être un *apéritif*, il casse l'appétit.

L'alcool est un poison dont l'usage habituel détruit, plus ou moins vite, mais inévitablement, les organes les plus nécessaires à la vie: l'estomac, le foie, les reins, le cœur, le cerveau.

L'alcoolisme engendre beaucoup de maladies, la *phthisie* en particulier; il les aggrave toutes.

Les moindres blessures sont dangereuses chez l'alcoolique; elles ne compliquent souvent de *délire mortel*.

PROBLEMES ANTI-ALCOOLIQUES

1. Le cognac (brandy) contient 0.6 d'alcool de vin et lorsqu'il est dilué celui-ci empoisonne à la dose de $\frac{1}{8}$ d'once par livre du poids de celui qui le boit. La pinte de ce cognac pesant environ 1 livre 9 onces, dites la quantité de cognac qu'il serait suffisant de faire boire à un homme du poids de 160 livres, pour l'empoisonner?

Solution:— $160 \div 8 = 20$ onces.

$20 \div 0.6 = 33 \frac{1}{3}$ onces de cognac.

1 livre 9 onces = 25 onces, le poids d'une pinte de cognac.

$33 \frac{1}{3} \div 25 = 1 \frac{1}{3}$ pinte.

2. Supposant qu'un père de famille ne dépense que \$0.75 en boisson toutes les semaines combien pourrait-il économiser en 12 ans, sans compter les intérêts, s'il se corrige de cette mauvaise habitude?

Solution:— $\$0.75 \times 52 = \$39.$, ce qu'il économise dans 1 an.

$\$39 \times 12 = \$468.$ *Rép.*

3. Mon voisin Jean m'a avoué que depuis 36 ans il a dépensé en moyenne tous les jours \$0.12 $\frac{1}{2}$ en boisson. S'il avait placé cet argent à la caisse d'épargne, quelle somme aurait-il à son crédit maintenant, sans tenir compte des intérêts.

Solution:— $\$0.12\frac{1}{2} \times 365 = \$45.62\frac{1}{2}$, ce qu'il a dépensé par année.

$\$45.62\frac{1}{2} \times 36 = \$1642.50.$ *Rép.*

 Enseignement agricole

DICTÉE

GARDEZ VOS TERRES

Si les vieux Canadiens, qui élevèrent dans des temps difficiles de nombreuses familles, source de l'expansion si rapide de leur race, voyaient leurs descendants s'éteindre dans la douceur égoïste d'une vie solitaire, exempte il est vrai de soucis mais sans lendemain, ils feraient sans doute une belle colère.

Etre fils de ces courageux colons qui ont ouvert le pays au prix de leurs sueurs et souvent de leur sang, c'est un grand honneur, une sorte de noblesse.

Les familles françaises dont les pères étaient aux croisades en ont conservé un légitime orgueil. Il en devrait être ainsi de ceux qui descendent de ces hommes hardis qui pour assurer un héritage à leurs enfants, devaient savoir manier aussi bien le mousquet et l'épée que la cognée ou la charrue.

Transmettre à sa famille la maison paternelle, la terre reçue des ancêtres, devrait être un sentiment aussi fort, aussi étroitement attaché au cœur, aussi sacré que les liens du sang.

Si quelqu'un pouvait l'allumer dans l'âme des Canadiens français, il rendrait à la patrie un inappréciable service. On ne verrait plus tant de nos compatriotes quitter sans regret le clocher natal, le toit qui a abrité leur enfance, pour aller se faire mercenaire dans les villes ou à l'étranger.

L'abbé H.-A. Scott.

PROBLÈMES AGRICOLES

1. Un instituteur a à sa disposition un champ de 1 arpent de superficie pour faire un essai comparatif des engrais azotés: nitrate de soude, sulfate d'ammoniaque, sang desséché. Il divise ce champ en trois parcelles de 1200 verges de superficie, dont la terre est partout homogène, et dans des conditions absolument identiques. Dans la première parcelle, il répand 44.2 livres de nitrate de soude qui renferme 15.5 % d'azote, au prix de \$1.814 les 100 livres. Dans la 2^{ième} il met la même quantité d'azote, en employant le sulfate d'ammoniaque, azote 20%, au prix de \$1.791 les 100 livres; sur la 3^{ième}, il répand également la même quantité d'azote avec le sang desséché, azote 11%, au prix de \$1.40 les 100 livres.

Dites: 1° combien chaque parcelle a reçu d'azote; 2° la quantité de sulfate d'ammoniaque et de sang desséché qu'il a fallu mettre dans la deuxième et la troisième parcelle; 3° la dépense à l'arpent avec chacun de ces engrais; 4° la dépense à l'acre avec chacun de ces engrais.

Solution:— $44.2 \times 0.155 = 6.85$ livres, — quantité d'azote qui a été mise sur la 1^{ère} parcelle. Il faut mettre sur les 2 autres parcelles des quantités égales.

$6.85 \div 0.20 = 34.25$ livres, — quantité nécessaire de sulfate d'ammoniaque qu'il faudra répandre sur la seconde parcelle, pour avoir la même quantité d'azote, c'est-à-dire 6.85 livres.

$6.85 \div 0.11 = 62.3$ livres, — quantité de sang desséché qu'il faudra sur la troisième parcelle pour qu'elle reçoive autant d'azote que chacune des deux autres.

Dans 1 arpent carré il y a 3600 verges: 1200 verges, la superficie de chaque parcelle = $\frac{1}{3}$ d'arpent.

$(44.2 \times 3 \times \$1.814) \div 100 = \2.41 , dépense en nitrate de soude pour 1 arpent.

Dans 1 acre il y a 4840 verges.

$(2.41 \times 4840) \div 3600 = \3.24 , dépense en nitrate de soude pour une acre.

$(34.25 \times 3 \times \$1.791) \div 100 = \1.84 , dépense en sulfate d'ammoniaque pour 1 arpent.

$(\$1.84 \times 4840) \div 3600 = \2.473 , dépense en sulfate d'ammoniaque pour une acre.

$(62.3 \times 3 \times \$1.40) \div 100 = \2.616 , dépense en sang desséché pour 1 arpent.

$(\$2.616 \times 4840) \div 3600 = \3.52 , dépense en sang desséché pour 1 acre.

MATHÉMATIQUES
ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

1. Un domestique gagne \$5.20 par mois; quelle somme aura-t-il au bout de 7 mois? \$36.40.

2. Pour défricher un terrain, un ouvrier a travaillé pendant 7 semaines de 6 jours chacune: combien doit-il recevoir, s'il est payé à raison de \$0.80 par jour? \$33.60.

3. D'un tonneau de 228 gallons on a tiré 8 barriques de 15 gallons chacune: combien reste-t-il de vin dans ce tonneau?

Solution:—On a tiré du tonneau $15 \times 8 = 120$ gallons. Il y reste $228 - 120 = 108$ gallons.

4. Un rôtisseur a acheté dans le courant d'une semaine 7 douzaines de poulets à \$0.60 pièce; il les a vendus \$0.80. Dites 1° le prix d'achat; 2° le prix de vente; 3° le bénéfice.

Solution:— $12 \times 7 = 84$ poulets.

Le prix d'achat est de $84 \times \$0.60 = \50.40 .

Le prix de vente est de $84 \times \$0.80 = \67.20 .

Le bénéfice par poulet est $\$0.80 - \$0.60 = \$0.20$.

Le bénéfice total est $84 \times \$0.20 = \16.80 .

Un nombre compris entre **10** et **100**

$$84 \times 30 = 2520$$

Multiplié par un nombre exact de dizaines, et réciproquement. **30**, c'est **3** dizaines.

3 fois **84** font **252** dizaines ou **2520**.

je dis:

RÈGLE.—On multiplie par les dizaines du nombre exact de dizaines et on obtient des dizaines.

Remarque.—Les deux nombres ne contiennent que des dizaines:

$$70 \times 30.$$

je dis:

3 fois **7** font **21** centaines **2100**

NOTE.—10 fois 10 font 100 (1 dizaine \times 1 dizaine = 1 cent).

Le produit des dizaines par des dizaines donne des centaines.

5. Combien font $\$37 \times 20$? \$740.

6. Combien font $\$26 \times 30$? \$780.

7. Combien font $\$28 \times 40$? \$1120.

8. Combien font $\$57 \times \60 ? \$3420.

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Un minot de blé pesant 60 livres, on demande le poids de blé produit par une gerbe, sachant qu'un arpent a donné 188 gerbes de blé ayant fourni 20.625 minots de grain.

Solution:—Le poids du blé donné par 188 gerbes est égal à $60 \times 20.625 = 1237.500 = 1237.5$ livres de blé; donc le poids du blé donné par une gerbe $= 1237.5 \div 188 = 6.58$ livres.

2. Sur 1000 livres, la pierre à ciment contient 140 livres de silice, 116 livres de carbonate de fer, 15 livres de carbonate de magnésie, 57 livres d'alumine, 34 livres d'eau et de matières organiques; le reste est du carbonate de chaux. Combien y a-t-il de livres de cette dernière substance?

Solution:— $140 + 116 + 15 + 57 + 34 = 362$.
 $1000 - 362 = 638$. *Rép.*

3. Dans le courant de janvier, un ouvrier a gagné \$56.25; en février \$6.75 de moins qu'en janvier et en mars \$10.50 de plus qu'en février. Pendant ce temps il a dépensé \$157.50. Quelle a été son économie pendant ce trimestre?

Solution:—En février $\$56.25 - \$6.75 = \$49.50$.

En mars $\$49.50 + \$10.50 = \$60$.

Dans les trois mois $\$56.25 + \$49.50 + \$60 = \165.75 .

$\$165.75 - \$157.50 = \$8.25$. *Rép.*

Je paie 4 factures: la 1^{ère} de \$170.04, la 2^e de \$184.08, la 3^{ème} de \$125.02 et la 4^e de \$241.41. Quelle somme dois-je donner, si j'obtiens une réduction égale à la différence des deux premières factures?

Solution:— $\$170.04 + \$184.08 + \$125.02 + \$241.41 = \$720.55$

$\$184.08 - \$170.04 = \$14.04$.

$720.55 - \$14.04 = \706.51 . *Rép.*

5. Quel est le nombre qui étant multiplié par 8 se trouve augmenté de 21 unités?

Solution:—Le produit d'un nombre multiplié par 8 est égal au multiplicande + 7 fois le multiplicande; donc 21, l'augmentation, = 7 le multiplicande. $21 \div 7 = 3$, le nombre cherché.

6. Deux ouvriers ont moissonné 702 gerbes en 10 jours; on leur donne à chacun pour salaire une gerbe sur 13. En supposant que chaque gerbe produise 10.56 chopines de blé à \$0.015 la chopine et \$0.02 de paille; combien chaque ouvrier a-t-il gagné pour les 10 journées? combien par jour? et combien ont-ils gagné tous les deux dans les 10 jours?

Solution:— $702 \div 13 = 54$, nombre de gerbes que reçut chaque ouvrier.

$54 \times 2 = 108$, nombre de gerbes que reçurent les 2 ouvriers.

$10.56 \times 108 = 1140.48$ chopines de blé.

$\$0.015 \times 1140.48 = \17.1072 , valeur du blé des 108 gerbes.

$\$0.02 \times 108 = \2.16 , valeur de la paille dans 108 gerbes.

$\$17.1072 + \$2.16 = \$19.2672$, valeur totale des 108 gerbes. Ce que les deux ouvriers ont gagné.

$\$19.2672 \div 2 = \9.6336 , le gain d'un ouvrier.

$\$9.63 \div 10 = \0.96 , le gain journalier d'un ouvrier.

7. Une verge de drap coûte $\$3.20$. Combien faut-il vendre la verge pour qu'on puisse gagner, sur 5 verges, le prix coûtant de 1 verge.

Solution :— $\$3.20 \div 5 = \0.64 , le gain qu'il faut réaliser sur 1 verge.

$\$3.20 + \$0.64 = \$3.84$, le prix de vente.

Preuve :— $\$3.84 \times 5 = \19.20 , le prix de vente de 5 verges.

$\$3.20 \times 5 = \16.00 , le coût de 5 verges.

$\$19.20 - \$16.00 = \$3.20$, le gain = le prix coûtant de 1 verge.

8. Une ouvrière a confectionné 3 douzaines de chemises pour lesquelles elle a fourni le coton. Il faut 5 verges de coton pour 2 chemises, et le coton coûte $\$0.20$ la verge. Cet ouvrage l'a occupée 15 jours et lui a été payé $\$35.25$. Combien a-t-elle gagné par jour, sachant qu'elle a dépensé en outre $\$3$. pour diverses fournitures?

Solution :— $12 \times 3 = 36$ chemises.

$36 \div 2 = 18$ fois 2 chemises.

$5 \times 18 = 90$ verges, le nombre de verges qu'il faut pour la confection de 36 chemises.

$\$0.20 \times 90 = \18 . le coût du coton pour les 36 chemises.

$\$18 + \$3 = \$21$, le coût du coton et des fournitures.

$\$35.25 - \$21 = \$14.25$. ce qu'elle a gagné en 15 jours.

$\$14.25 \div 15 = \0.95 , le gain par jour.

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. La somme nécessaire pour payer les gages de B pendant $81 \frac{2}{3}$ jours ne suffirait que pour $61 \frac{1}{4}$ jours de travail de A; pendant combien de jours cette somme serait-elle suffisante pour payer l'ouvrage de A et de B travaillant ensemble?

Solution :— $\frac{1}{81 \frac{2}{3}}$ de la somme = le salaire journalier de B.

$\frac{1}{61 \frac{1}{4}}$ de la somme = le salaire journalier de A.

Multipliant les deux termes de la 1ère fraction par 3 et ceux de la 2nde par 4, on a :

$\frac{3}{245}$ de la somme = le salaire journalier de B;

$\frac{4}{245}$ de la somme = le salaire journalier de A;

$\frac{3}{245} + \frac{4}{245} = \frac{7}{245}$ de la somme = ce qu'il faudrait payer pour une journée de travail de A et de B.

$$\frac{7}{245} = 1 \text{ jour.}$$

$$\frac{1}{245} = \frac{1}{7} \text{ de jour.}$$

$$\frac{245}{245} = 1 \times \frac{245}{7} = 35 \text{ jours. } \textit{Rép.}$$

2. Je demande pour certaines marchandises un prix supérieur de $\frac{1}{10}$ au prix coûtant, mais je diminue, pour comptant, le prix demandé de $\frac{1}{20}$; mon bénéfice est quelle fraction du prix coûtant?

Solution:—Soit 1 le prix coûtant; alors $1 \frac{1}{10}$ le prix demandé.

Si du prix demandé on déduit $\frac{1}{20}$ ième il reste $\frac{19}{20}$ ièmes du prix demandé, c'est-à-dire de $1 \frac{1}{10}$ ou $\frac{11}{10}$.

$\frac{19}{20}$ de $\frac{11}{10} = \frac{209}{200} = 1 \frac{9}{200}$, le prix de vente.

$$1 \frac{9}{200} - 1 = \frac{9}{200}. \textit{ Rép.}$$

3. A et B travaillant ensemble font un certain ouvrage. A ne travaille que 4 heures par jour tandis que B travaille 6 heures, mais A fait autant d'ouvrage en 5 jours que B en fait en 8. La somme allouée pour l'ouvrage est de \$248, quelle est la part de chacun?

Solution:—5 jours ou heures d'A = 8 de B.

$$1 \text{ jour ou heure d'A} = \frac{8}{5} \text{ de B.}$$

$$4 \text{ jours ou heures d'A} = \frac{8}{5} \times 4 = \frac{32}{5} = 6 \frac{2}{5} \text{ de B.}$$

Donc la somme de \$248 doit être partagée dans le rapport des nombres $6 \frac{2}{5}$ et 6.

$$6 \frac{2}{5} + 6 = 12 \frac{2}{5}.$$

$$\text{A doit recevoir } \frac{6 \frac{2}{5}}{12 \frac{2}{5}} = \frac{32}{62} = \frac{16}{31} \text{ de } \$248 = \$128.$$

$$\text{B doit recevoir } \frac{6}{12 \frac{2}{5}} = \frac{30}{62} = \frac{15}{31} \text{ de } \$248 = \$120.$$

4. Dans une course de un mille, A fait 7 pas pendant que B en fait 8; mais 10 des pas de A valent 11 des pas de B. Qui arrivera premier et de combien de verges devancera-t-il son concurrent?

Solution:—10 des pas de A = 11 des pas de B.

$$1 \text{ des pas de A} = \frac{11}{10} \text{ des pas de B.}$$

$$7 \text{ des pas de A} = \frac{11}{10} \times 7 = \frac{77}{10} = 7 \frac{7}{10} \text{ pas de B.}$$

Ainsi lorsque B aura parcouru une distance égale à 8 de ses pas ou $\frac{80}{10}$ de ses pas, A aura parcouru une distance égale à $\frac{77}{10}$ pas de B; A se trouvera donc en arrière de B de $\frac{3}{10}$ de pas de B ou de $\frac{3}{80}$ de la distance parcourue par B.

Lorsque B aura parcouru le mille, c'est-à-dire 1760 verges, A se trouvera en arrière de lui de $\frac{3}{80}$ de 1760 verges = 66 verges.

5. A et B partent d'un même point et voyagent dans la même direction. A voyage à raison de 7 milles par heure. A reste constamment en avant de B d'une distance égale au quart de la distance parcourue par B. Combien B fait-il de milles par heure?

Solution:—Au bout de 1 heure A a parcouru 7 milles. Le trajet fait par B dans 1 heure + le $\frac{1}{4}$ de ce trajet = 7 milles.

$\frac{1}{4}$ du trajet de B + $\frac{1}{4}$ du trajet de B, dans 1 hre = 7 milles
 $\frac{3}{4}$ du trajet de B, dans 1 hre = 7 milles
 $\frac{1}{4}$ du trajet de B, dans 1 hre = $\frac{7}{5}$ de mille.
 $\frac{3}{4}$ du trajet de B, dans 1 hre = $\frac{7}{5} \times 4 = \frac{28}{5} = 5 \frac{3}{5}$ milles. *Rép.*

6. A quelle heure entre 6 heures et 7 heures les aiguilles d'une horloge seront-elles superposées?

Solution:—A 6 heures, la grande aiguille est à XII et la petite est à VI. Si la petite aiguille était fixe, les aiguilles seraient superposées dans 30 minutes. Mais les deux aiguilles marchent. Dans 1 minute la grande parcourt 1 espace et la petite parcourt $\frac{1}{12}$ d'espace. Dans 1 minute la grande se rapproche de la petite de $1 - \frac{1}{12} = \frac{11}{12}$ d'espace. Pour atteindre la petite aiguille la grande mettra autant de minutes qu'il y a de fois $\frac{11}{12}$ d'espace dans 30 espaces, la distance qui séparait les deux aiguilles à 6 heures.

$30 \div \frac{11}{12} = 30 \times \frac{12}{11} = 32 \frac{8}{11}$ minutes après 6 heures. *Rép.*

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. En vendant du thé à raison de 5 livres pour une certaine somme un épicier réalisa un bénéfice de 12% ; peu de temps après il ne donna que $4\frac{1}{2}$ livres pour cette somme. De combien pour cent était son bénéfice dans le deuxième cas?

Solution:—Soit \$1 ce que l'épicier avait payé pour le thé à la livre.

$\$1 + \$0.12 = \$1.12$ le prix de vente d'une livre.

$\$1.12 \times 5 = \5.60 le prix de vente de 5 livres.

Lorsque l'épicier changea le prix il ne donna que $4\frac{1}{2}$ livres pour \$5.60.

$\$5.60 \div 4\frac{1}{2} = 5.60 \times \frac{2}{9} = \frac{11.20}{9} = \$1.24\frac{4}{9}$, le prix de vente d'une livre dans le second cas.

$\$1.24\frac{4}{9} - \$1. = \$0.24\frac{4}{9} \%$. *Rép.*

2. Dans la construction d'une maison la main d'œuvre n'a coûté que le tiers du prix des matériaux ; si les matériaux avait coûté 10% de plus et la main d'œuvre 6% de moins, le coût de la maison aurait été de \$3637.92. On demande le coût de la maison.

Solution:—Soit \$1 le coût de la main d'œuvre. alors \$3, le coût des matériaux, $\$1 + \$3 = \$4$, le coût de la maison.

$\$1 - 6\%$ de \$1 = \$1 - \$0.06 = \$0.94, le coût de la main d'œuvre d'après la supposition.

$\$0.94 + \$3.30 = \$4.24$, le prix de la maison d'après la supposition.

$\$3 + 10\%$ de $\$3 = \$3 \times \$0.30 = \3.30 , le coût des matériaux d'après la supposition.

Autant de $\$4.24$ qu'il y a dans $\$3637.92$, autant de $\$4$, la maison a coûté.

$(\$3637.92 \times 4) \div 4.24 = \3432 , le coût de la maison.

3. Sur une importation un marchand paya en droits de douane, frais de transport, etc., 25% de la facture. Le marchand vendit l'importation pour $\$2925$ et perdit 10% . On demande le prix de la facture?

Solution:— $\$2925 \div 0.90 = \3250 , la facture avec 25% de frais divers.
 $\$3250 \div 1.25 = \2600 , le montant de la facture.

Autre solution:—Soit $\$1$ le montant de la facture;

Alors $\$1.25$, la facture et les frais divers.

$\$1.25 - 10\%$ de $\$1.25 = \$1.25 - \$0.125 = \1.125 , le prix de vente.

$\$2925 \div \$1.125 = \$2600$, le montant de la facture.

4. Un marchand vend 12 livres de thé pour ce que 17 livres ont coûté. Quel est le gain pour cent?

Solution:—Sur 12 le gain est de $17 - 12 = 5$. Sur 1 le gain = $\frac{5}{12}$, cette fraction transformée en centièmes = $0.41 \frac{2}{3} = 41 \frac{2}{3} \%$.

5. Si les *déventures* 3% sont à 84, quel prix faudrait-il payer pour les 7% afin de réaliser le même intérêt sur les deux placements?

Solution:—Lorsqu'on lit que les trois pour cent sont à 84, cela signifie que pour $\$84$ on peut acheter une obligation municipale, provinciale, ou fédérale, etc., selon le cas, et qu'elle rapporte $\$3$ par année.

Le taux pour cent du placement est donc $\$3 \div 84 = 0.03 \frac{4}{7} = 3 \frac{4}{7} \%$.

Les autres *déventures* rapportent $\$7$ par année; mais d'après les données, ces $\$7$ ne sont que $3 \frac{4}{7} \%$ du placement; quel est le placement?

$\$7 \div 0.03 \frac{4}{7} = \196 . *Rép.*

6. Un agent vend 3500 minots de blé à $\$0.85$ le minot; quelle est sa commission à $4 \frac{1}{2} \%$?

Solution:— $\$0.85 \times 3500 \times 0.045 = \133.875 .

7. Un marchand achète 4000 verges de tapis en Angleterre à 4 schellings 6 deniers la verge. Trouvez le montant de la facture en piastres, l'échange étant $\pounds 1 = \$4.87$.

Solution:—4 schellings 6 deniers = $4 \frac{1}{2}$ schellings.

$4 \frac{1}{2}$ schellings $\times 4000 = 18000$ schellings.

$18000 \div 20 = \pounds 900$.

$\$4.87 \times 900 = \4383.00 . *Rép.*

ALGÈBRE

1. Trouvez la valeur de x dans l'équation suivante:

$$\frac{x+1}{2} + \frac{3x-4}{5} + \frac{1}{8} = \frac{6x+7}{8}$$

Multipliant l'équation par 40 le plus petit multiplé commun des dénominateurs, on a :

$$20x + 20 + 24x - 32 + 5 = 30x + 35$$

Transposant, on a : $20x + 24x - 30x = 35 + 32 - 20 - 5 = 42$

$$\text{ou } 14x = 42$$

$$\text{d'où } x = \frac{42}{14} = 3.$$

2. Une personne possède une fortune de \$60000. Elle en dépense une partie dans la construction d'une maison. Le tiers du reste elle le place à intérêts à 4%, les deux autres tiers à 5%, et de ces deux placements elle retire un revenu annuel de \$1960. On demande le coût de la maison ?

Solution: Soit x le coût de la maison ;

alors $\frac{60000 - x}{3}$, la somme placée à 4% ;

et $\frac{2(60000 - x)}{3} = \frac{120000 - 2x}{3}$, la somme placée à 5%.

$$\frac{60000 - x}{3} \times \frac{4}{100} = \frac{60000 - x}{3} \times \frac{1}{25} = \frac{60000 - x}{75} = \text{revenu du 1er placement.}$$

$$\frac{120000 - 2x}{3} \times \frac{5}{100} = \frac{120000 - 2x}{3} \times \frac{1}{20} = \text{en simplifiant à } \frac{60000 - x}{30}, \text{ le revenu du 2e placement.}$$

$$\frac{60000 - x}{75} + \frac{60000 - x}{30} = 1960.$$

Multipliant l'équation par 150 le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a :

$$120000 - 2x + 300000 - 5x = 294000.$$

Transposant, on a : $-7x = 294000 - 120000 - 300000 = -126000$

$$7x = 126000$$

$$126000$$

d'où $x = \frac{126000}{7} = 18000$, le coût de la maison.

3. La somme de la moitié d'un nombre et des trois quarts d'un autre égale 11, l'ex-cédent de 3 fois le premier sur le second. Quels sont les nombres ?

Solution: Soient $2x$ le premier nombre et $4y$ le second.

$$x + 3y = 11 \dots (1)$$

$$6x - 4y = 11 \dots (2)$$

Multipliant (1) par 6, on a :

$$6x + 18y = 66 \dots (3)$$

Soustrayant (2) de (3), on a :

$$22y = 55 \dots (4)$$

$$y = \frac{55}{22} = \frac{5}{2}$$

$$4y = \frac{5}{2} \times 4 = 10. \text{ Rép.}$$

Substituant $\frac{5}{2}$ à $3y$ dans (1), on a :

$$x + \frac{11}{2} = 11$$

$$x = 11 - \frac{11}{2} = \frac{11}{2}$$

$$2x = \frac{11}{2} \times 2 = 11. \text{ Rép.}$$

4. Un cultivateur loue une terre pour \$420. Il en cultive 4 acres et sous-loue le reste à \$2.50 de plus par acre que ce qu'il paie. Il reçoit pour la partie louée \$420, la somme qu'il paie pour toute la terre. Trouvez le nombre d'acres dans la terre.

Solution: Soit x le nombre d'acres.

$(x - 4)$, le nombre d'acres sous-louées.

$\frac{420}{x}$, le loyer, par acre, payé par le cultivateur.

$\frac{420}{x} + 2\frac{1}{2}$, le loyer, par acre, reçu pour la partie sous-louée.

$$(x - 4) \left(\frac{420}{x} + 2\frac{1}{2} \right) = 420, \text{ ou } (x - 4) \left(\frac{420}{x} + \frac{5}{2} \right) = 420 \dots \dots (1)$$

Multipliant (1) par $2x$, on a: $(x - 4)(840 + 5x) = 840x \dots \dots (2)$

La multiplication nous donne: $840x - 3360 + 5x^2 - 20x = 840x \dots (3)$

Transposant, on a: $5x^2 - 20x = 3360 \dots \dots (4)$

Divisant par 5, on a: $x^2 - 4x = 672 \dots \dots (5)$

Complétant le carré, on a: $x^2 - 4x + 2^2 = 672 + 4 = 676 \dots \dots (6)$

Extrayant la racine, on a: $x - 2 = +26$ ou $-26 \dots \dots (7)$

$$x = 26 + 2 = 28 \dots \dots (8)$$

$$\text{ou } x = -26 + 2 = -24 \dots \dots (9)$$

Rép. $x = 28$ acres.

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. On nous demande la solution du problème suivant: Un particulier possède une terre rectangulaire de 180 pieds par 90; il veut l'échanger pour une terre carrée de surface équivalente, quelle doit être le côté de la terre carrée.

Solution: $180 \times 90 = 16200$ pieds carrés, surface du terrain rectangulaire.

La surface du terrain carré doit évaluer 16200 pieds; donc il s'agit de trouver le côté d'un carré ayant 16200 pieds de surface.

La racine carrée de 16200 = 127.2, le côté du terrain carré.

2. La clôture autour d'un terrain en forme d'octagone régulier a coûté \$80 à raison de \$3 par verge linéaire. Quel serait le coût du pavage de ce terrain à \$0.80 le pied carré?

Solution: $\$80 \div 3 = 26\frac{2}{3}$ verges = 80 pieds, le périmètre de l'octagone.

$80 \div 8 = 10$ pieds, le côté de l'octagone.

$10^2 \times 4.82843 = 482.843$, la surface du terrain.

$482.843 \times \$0.80 = \$386.2744 = \$386.27$.

3. Quelle doit être la profondeur d'un réservoir dont la base est un carré d'une verge de côté si ce réservoir contient autant d'eau qu'un autre de 4 pieds 6 pouces de longueur, de 2 pieds 3 pouces de largeur et de 1 pied 4 pouces de hauteur?

Solution: $4\frac{1}{2} \times 2\frac{3}{4} \times 1\frac{1}{4} = \frac{3}{2} \times \frac{3}{4} \times \frac{5}{4} = \frac{45}{16}$, le volume en pieds du 2ème réservoir.

$3 \times 3 = 9$ pieds carrés, la surface de la base du 1er réservoir.

$\frac{45}{16} \div 9 = \frac{5}{16} = 1$ pied 6 pouces, la hauteur du 1er réservoir.

4. Dans un cercle de 37 pouces de rayon on a tiré une corde de 70 pouces: à quelle distance du centre se trouve cette corde?

Solution: La perpendiculaire abaissée du centre sur la corde, la moitié de la corde et le rayon forment un triangle rectangle dont on a deux des côtés: la base, 35 pouces, l'hypoténuse, 37 pouces.

$$37^2 - 35^2 = 1369 - 1225 = 144$$

144 = le carré de la perpendiculaire abaissée du centre sur le milieu de la corde, en d'autres termes égale le carré de la distance du centre à la corde.

La racine carrée de 144 = 12. *Rép.*

5. Décrivez la circonférence d'un cercle dans lequel une corde de 1.92 pouces est distante du centre de 1.1 pouce.

Solution: Pour décrire la circonférence demandée il faut trouver le rayon.

La moitié de la corde, c'est-à-dire $1.92 \div 2 = .96$, et 1.1 pouce, la perpendiculaire abaissée du centre, du cercle demandé, sur le milieu de la corde, sont deux côtés d'un triangle rectangle dont l'hypoténuse est égale au rayon cherché.

$.96^2 + 1.1^2 = 2.1316$, le carré de l'hypoténuse ainsi que du rayon.

La racine carrée de 2.1316 = 1.46, le rayon.

$1.46 \times 2 \times 3.1416 = 917.3472$, la circonférence demandée.

6. Un puits a 7 pieds de diamètre. Au moyen d'une pompe on retire de ce puits $\frac{3}{4}$ de tonne d'eau par heure. Si la quantité d'eau dans le puits reste constante, de combien de pouces le niveau s'élèverait-il si on cessait d'actionner la pompe pendant 1 heure?

(Dans 1 pied cube d'eau il y a 1000 onces).

Solution: $\frac{3}{4}$ de tonne = $2000 \div 4 = 500$ livres.

$(500 \times 16) \div 1000 = 8$ pieds cubes d'eau retirés dans une heure; le niveau restant le même il est évident qu'il entre 8 pieds cubes par heure?

Il s'agit de trouver l'épaisseur ou la hauteur d'un cylindre dont le diamètre est de 7 pieds = 84 pouces et le volume de 8 pieds = 13824.

$$84^2 = 7056.$$

$7056 \times .7854 = 5541.7824$, surface de la base du cylindre.

$$13824 \div 5541.7824 = 2.494 \text{ pouces. } \textit{Rép.}$$

7. Une sphère en fer a 3 pouces de rayon. Si un volume quelconque de fer pèse presque 8 fois un volume égal d'eau, on demande le poids de cette sphère.

Solution: — $(3 \times 2)^2 = 216$.

$216 \times .5236 = 113.0976$ pouces cubes, volume de la sphère.

$(113.0976 \times 1000 \times 8) \div 1728 = 523.6$ onces.

$$523.6 \div 16 = 32.725 \text{ livres.}$$

Tenue des livres

On nous a demandé de publier la Balance de vérification et les Etats de la 17e Série d'opérations de la Tenue des Livres (Abern). Nous donnons ci-après les états. Nous ne voyons pas l'utilité de publier la Balance de vérification, vu qu'elle se trouve dans le traité.

ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF DE LA 17e SÉRIE

Argent	\$1,971.45	
Mdises en magasin	217.50	
Effets à recevoir	182.50	
Meubles de bureau (valeur)	55.00	
P. Thomas	160.00	
Ls Abraham	155.00	
Geo. Barry	165.00	
F. May	285.00	
Banque de Montréal	12,545.97	
E. Warren	226.25	\$15,963.67

PASSIF

Effets à payer	2,775.00	
T. Beau	25.00	
Chs Bernard	130.00	2,930.00
Capital actuel		13,033.67
Capital net en commençant		11,542.50
Profit net		1,491.17

ÉTAT DES GAINS ET DES PERTES DE LA 17^e SÉRIE

GAINS

Mdises	\$1,521.25	
Intérêts et Escompte	14.92	1,536.17

PERTES

Meubles de bureau	5.00	
Frais généraux	40.00	45.00
Profit net		1,491.17
Capital net en commençant		11,542.50
Capital actuel		\$13,033.67

LANGUE ANGLAISE

English Dictation and Composition

THE LION AND THE MOUSE

One summer day, a great lion lay asleep under the boughs of a shady tree in the forest. A mouse that was playing near him happened to run over his face, and woke him up. The lion was so angry that he was just going to kill him; but the mouse begged to be forgiven, and said, « If you will only let me go now, I may be able to do you a kindness some time or other. » The lion laughed, because he did not think a mouse could ever do him any good; but he let him go. Not long afterwards, the lion was caught in a strong net. The mouse heard him roaring, came quickly and with his sharp teeth gnawed the ropes of the net; till at last the lion was able to break them and get away. And thus it was a very little beast helped a great one.

- OUTLINE.—1. A lion lies asleep under a tree.
 2. A mouse wakes him up.
 3. The lion is going to kill him; the mouse begs for his life.
 4. The speech of the mouse.
 5. The lion lets him go.
 6. The lion is caught in a strong net.
 7. The mouse comes and gnaws the ropes.
 8. A little beast can help a great one.

(Taken from Meiklejohn's *Fables, Anecdotes, and Stories for teaching Composition*.)

DOCUMENTS OFFICIELS

Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique

Session de l'automne 1908

Séance du 23 septembre 1908.
(Avant-midi)

Présents: M. le Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr l'archevêque de Québec, Messieurs les évêques de Pembroke, Rimouski, Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières, Nicolet, Joliette, St-Hyacinthe, Mgr G. Blanche, vicaire apostolique, l'honorable juge H. Archambault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, M. M.-Th. Stenson, l'honorable juge J.-E. Robitoux, MM. Cyrille Delâge, Hector Champagne, Mathias Tellier, l'honorable juge H.-G. Carroll, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé Naz. Dubois, M. John Ahern, M. J.-V. Desaulniers, Mgr J.-C.-K. Laflamme, délégué par Mgr l'évêque de Valleyfield, M. le chanoine G. Dauth, délégué par Mgr l'archevêque de Montréal: M. J.-N. Miller, secrétaire-conjoint.

Lecture de lettres de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal et de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Valleyfield déléguant, le premier, M. le chanoine G. Dauth, et, le second, Mgr J.-C.-K. Laflamme, pour les représenter à la présente séance du comité catholique.

M. le Surintendant donne communication au Comité de l'arrêté ministériel, en date du 27 juin dernier, nommant M. J.-N. Miller secrétaire français du département de l'Instruction publique, en remplacement de M. Paul de Cazes qui a pris sa retraite.

Le procès-verbal de la précédente session est adopté.

Sur proposition de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Nicolet, appuyé par M. J.-M. Tellier, C. R., la résolution suivante est adoptée:

« Que ce comité désire exprimer ses profonds regrets et ses sympathies à l'occasion du décès de M. Eugène Crépeau, C. R., l'un des membres du Conseil de l'Instruction publique.

« M. Crépeau s'est distingué par son dévouement à la cause de l'éducation, l'attention particulière qu'il n'a cessé de donner aux plus graves questions discutées par ce comité, la science et la haute intelligence dont il a fait preuve toujours. »

Il est résolu unanimement, sur proposition de M. Delâge, appuyé par Mgr Laflamme:

« Que des remerciements soient votés à M. Paul de Cazes, secrétaire de ce comité pendant plusieurs années, qui vient de prendre une retraite bien méritée, pour les services nombreux et inappréciables qu'il lui a rendus, ainsi qu'à la cause de l'éducation dans cette Province. »

Le sous-comité chargé de reviser les ouvrages classiques de la liste des livres approuvés fait le rapport partiel suivant:

« Votre sous-comité a l'honneur de faire rapport qu'il s'est réuni trois fois depuis la dernière session du Comité catholique, savoir: le 28 août dernier, le 10 et le 21 septembre courant.

A chacune de ces sessions étaient présents: M. l'abbé Dubois, président; M. John Ahern, M. H. Nansot, M. le Surintendant et M. J.-N. Miller, secrétaire.

A sa réunion du 28 août 1908, votre sous-comité, constatant qu'il ne lui serait pas possible de faire un rapport complet à la prochaine session du Comité catholique,

sur tous les ouvrages inscrits sur la liste des livres autorisés, décida de s'occuper plus spécialement des traités nouveaux soumis à la session du mois de mai dernier et des autres ouvrages sur la liste traitant les mêmes sujets, et d'en faire rapport.

En conséquence, votre sous-comité croit devoir vous soumettre les recommandations suivantes :

I.—TRAITÉS NOUVEAUX (soumis au mois de mai dernier)

1. « Abrégé chronologique de l'histoire du Canada », par les Frères Maristes. Recommandé pour le cours primaire intermédiaire, à condition que l'auteur retranche la leçon intitulée « Les gloires du Canada », pages 118 et 119, et fasse à son livre quelques autres modifications que M. le Surintendant pourra lui communiquer, au nom du Comité catholique.

2. « Précis d'histoire du Canada », 3^{ème} édition, par M. Leblond de Brumath.—Recommandé pour les cours primaire et intermédiaire pourvu que la préface soit retranchée, que deux cartes soient remplacées pour les rendre conformes à la géographie actuelle, et qu'il y soit fait certaines modifications que le Surintendant pourra communiquer à l'auteur, au nom du Comité.

3. « Brief History of Canada », présentée par M. John-E. Walsh.—Recommandé, à condition que, dans une nouvelle édition, l'auteur y fasse certaines modifications que M. le Surintendant pourra lui communiquer au nom du Comité.

4. « A B C d'histoire sainte, 1^{ère} et 2^{ème} Années », par M. l'abbé F.-A. Baillaigé.—Rejeté comme n'étant pas conforme aux directions pédagogiques insérées au programme du Comité catholique.

5. « Nouvelle Histoire Sainte illustrée », par M. l'abbé F.-A. Baillaigé.—Le sous-comité ne croit pas devoir recommander cet ouvrage pour les écoles primaires, attendu qu'il traite de questions purement scientifiques comme la géologie, la cosmographie, l'apologétique, la philologie, etc., et que la superposition des trois cours, élémentaire, intermédiaire et académique, dans un même livre n'est pas recommandable.

6. « Questionnaire d'Histoire sainte à l'usage des élèves des cours intermédiaire et académique », par M. l'abbé Baillaigé.—Non recommandé.

7. « La Lettre; Leçon de style épistolaire », par Mlle A. Germain.—Recommandé comme livre du maître; votre sous-comité suggère cependant que les pages 151 à 182 inclusivement soient retranchées.

8. « Tableau de toisé et guide du maître », par M. B. Lippens.—Recommandé.

II.—Ouvrages sur les mêmes sujets déjà sur la liste des livres autorisés

9. « Abrégé de l'histoire du Canada », par F.-X. Garneau.—Ce livre devrait être retranché de la liste.

10. « Histoire du Canada », par M. l'abbé Laverdière.—Ouvrage recommandé comme livre du maître.

11. « Abrégé de l'histoire du Canada », par F.-X. Toussaint.—Recommandé pour le cours primaire intermédiaire, à condition qu'il soit mieux imprimé. Il est suggéré, de plus, d'y ajouter quelques illustrations.

12. « Histoire du Canada », par l'abbé L.-O. Gauthier.—Recommandé pour le cours primaire intermédiaire, aux mêmes conditions que le précédent.

13. « Histoire du Canada, cours élémentaire », par les Frères des Ecoles chrétiennes.—Recommandé, à condition qu'il soit un peu plus développé dans les derniers chapitres. Le sous-comité suggère de le réimprimer et d'y ajouter quelques illustrations.

14. « Grandes lignes de l'histoire du Canada à l'usage des écoles primaires », par un instituteur catholique.—Retranché.

15. « Tableau synoptique de l'Histoire du Canada », par les Sœurs Ursulines de Québec.—Retranché de la liste comme n'étant pas en vente.

16. « A New History of Canada », par le Dr Miles.—Retranché (ouvrage épuisé.)

17. « A School History of Canada », par le Dr Miles.—Retranché (ouvrage épuisé).

18. « The Child's History of Canada for the use of the Elementary Schools », par le Dr Miles.—Recommandé, mais le sous-comité suggère qu'il soit continué jusqu'à une date plus récente.

19. « Compendium of the History of Canada, etc. », par les Frères des Ecoles chrétiennes.—Recommandé à condition: 1° que l'on retranche des tableaux tous les faits qui n'ont aucun rapport avec l'histoire du Canada ou avec l'histoire de l'Eglise; 2° qu'on mette ces tableaux à la fin du volume; 3° que l'ouvrage soit continué jusqu'à une date plus récente.

20. « Outlines of Canadian History », by a Catholic Teacher.—Retranché.

21. « Précis élémentaire d'histoire sainte », par M. l'abbé Drioux.—Recommandé pour le cours primaire intermédiaire.

22. « Précis d'histoire sainte », par les Petits Frères de Marie.—Recommandé.

23. « Abrégé d'histoire sainte », par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—Recommandé pour le cours primaire élémentaire.

24. « Child's Catechism of Sacred History, Part Second », by a Catholic Teacher.—Recommandé pour le cours primaire élémentaire.

Et votre sous-comité demande respectueusement l'autorisation de siéger de nouveau afin de pouvoir faire imprimer un rapport complet sur tous les livres de la liste autorisée, lequel vous sera soumis à la session générale du comité du mois de mai prochain.

(Signé) NAZ. DUBOIS, ptre,
Président.

Il est proposé par M. Delège, appuyé par M. le chanoine Dauth: « que ce rapport ne soit pas accepté maintenant, mais renvoyé de nouveau au sous-comité, avec prière de le compléter en y donnant les raisons pour lesquelles un ouvrage ne peut être approuvé et suivant en cela, autant que possible, un plan uniforme. » Adopté.

Il est proposé par Mgr l'évêque de Joliette, secondé par Mgr l'archevêque de Québec: que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique recommande au gouvernement la fondation, à Joliette, d'une Ecole normale pour les filles. Adopté.

M. J.-V. Desaulniers ayant attiré l'attention du comité sur la livraison anglaise des règlements refondus du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique qui contient, des pages 53 à 80 inclusivement, des dispositions ne permettant pas l'enseignement de l'anglais avant la deuxième année du cours (avec enseignement obligatoire du français en première année) aux élèves de langue anglaise. Le comité autorise M. le Surintendant à faire corriger l'erreur qu'il y a dans l'édition anglaise de ses règlements refondus, relativement à l'enseignement de l'anglais et du français dans les écoles de langue anglaise.

Séance du 23 septembre 1908.
(Après-midi)

Présents: Les mêmes, M. l'abbé J.-S. Turbide, délégué par Mgr l'évêque de Charlottetown; mais moins Mgr J.-C.-K. Laflamme.

Lettre de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Charlottetown, déléguant M. l'abbé J.-S. Turbide pour le représenter à la présente session.

Le sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques fait le rapport qui suit:

Session du 22 septembre 1908.

Présents: Mgr Blais, président, Mgr Archambault, M. John Ahern et M. le Surintendant.

Série de grammaires anglaises de Maxwell, adaptées aux écoles canadiennes par M. J.-J. Maguire, comprenant les livres suivants:

1. « Maxwell's First Book in English ».
2. « Maxwell's Elementary Grammar ».
3. « Maxwell's School Grammar ».

4. « School Composition ».

Le sous-comité ne croit pas devoir recommander ces ouvrages au Comité.

(Signé) ANDRÉ-ALBERT,

Evêque de St-Germain de Rimouski,

Président.

Il est proposé par M. le Dr Guerin, appuyé par M. le juge Robidoux, et résolu :

« Que les livres de Maxwell, à l'exception de « Maxwell's First Book in English » qui est rejeté, soient référés de nouveau au sous-comité des livres, avec prière d'en faire rapport à la prochaine assemblée »

Lecture est faite du procès-verbal de la session du Bureau d'examineurs des aspirants à la charge d'inspecteur catholique, tenue les 25, 26, 27 et 28 août dernier, lequel est adopté.

A cet examen, MM. Joseph-Albert Bouvrette, Georges-Albert Brulé, Jos-Alexis-Maximilien Frédéric et Joseph-Arsène Paquin subissent l'examen et obtiennent les notes qui suivent :

NOMS DES CANDIDATS															Moyenne		
	Composition	Pédagogie	Thème anglais	Version anglaise	Lois scolaires	Géographie	Arithmétique	Géométrie	Algèbre	Histoire	Lecture française	Lecture anglaise	Agriculture	Sciences et philosophie		Dessin	Total
J.-Albert Bouvrette.....	5.5	5.7	5.5	5.5	5.5	5.5	5.9	6.	2.2	3.8	5.5	4.5	5.5	5.5	4.	81.6	5.1
Georges-A. Brulé.....	6	5.4	5.5	6.	3.8	5.8	5.7	5.	3.3	5.1	4.5	5.5	4.5	4.	5	86.1	5.1
J.-A.-Max. Frédéric.....	5.5	5.	4.5	5.	5.6	5.8	5.9	5.9	4.5	3.6	4.5	5.2	5.5	3.5	4.5	80.	5.
J.-Arsène Paquin.....	4.3	4.8	2.	3.	4.6	3.5	5.3	4.	2.2	3.6	3.5	3.	4	5.	4.	61.8	3.8

Examen spécial sur l'anglais, M. Brulé, 5.5.

MM. Bouvrette, Brulé et Frédéric sont admis avec la note « Avec distinction ». M. Brulé obtient une mention spéciale pour l'anglais, avec la même note.

Le Comité prend communication du rapport annuel du Bureau central des examinateurs catholiques, pour l'année 1908, et du rapport du directeur des cours publics donnés par l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal, pour l'année 1907-08.

Lecture de deux lettres, l'une de M. H.-T. Scott au sujet de l'enseignement de la gymnastique, et l'autre de Mlle Joséphine Samson au sujet du fonds de pension et de la construction des maisons d'école.

Le comité ne croit pas devoir accorder la demande qui lui est faite par M. l'inspecteur Lippens de changer l'époque des visites aux écoles du comté de Huntingdon.

Relativement à une plainte soumise au comité au sujet du prix de vente de certains livres de classe autorisés, il est résolu, sur proposition de l'honorable juge Carroll, appuyé par l'honorable juge Robidoux : « que cette question soit soumise à un sous-

comité composé de MM. Delâge, Stenson et Tellier, avec prière de faire rapport à la prochaine réunion de ce comité ».

Le comité déclare, après avoir pris communication d'une demande de Mme Marie Boudet, qu'il croit devoir s'en tenir au programme relatif à l'enseignement du dessin.

Il est résolu, sur proposition de M. Delâge, appuyé par M. le chanoine Dauth: « que la nomination de M. Antoni Lesage, professeur adjoint à l'École normale Laval, soit recommandée au gouvernement de cette Province comme professeur ordinaire. »

Le Comité recommande d'amender l'article 40 de ses règlements refondus, en y ajoutant ce qui suit: « et toutes les portes principales servant d'issues, ainsi que toutes portes situées à la partie inférieure d'un escalier, doivent s'ouvrir dans le sens de la sortie, c'est-à-dire par en dehors.

« Toute maison d'école de trois étages ou plus doit être pourvue d'appareils de sauvetage à l'extérieur, tels qu'escaliers en fer, tubes de sauvetage en toile ou en métal, ou autres moyens de sauvetage en cas d'incendie ».

Le paragraphe 15 de l'article 231 des règlements refondus du Comité catholique est aussi amendé de manière à se lire comme suit:

« 15. Dans leurs rapports annuels au Surintendant, classer les municipalités scolaires de leur district d'inspection, par ordre de mérite, en accordant 10 points pour chacun des sujets suivants:

(Sujets se rapportant à la municipalité)

- « (1) Etat des maisons d'école, des dépendances et des emplacements;
- « (2) Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires (tableaux noirs, journaux de classe, cartes géographiques, registres, etc.) ;
- « (3) Taux de la cotisation foncière;
- « (4) Traitement des instituteurs et leur mode de paiement;
- « (5) Emploi des livres de classe autorisés.

« (Sujets se rapportant à l'école.)

- « (6) Mise en opération du cours d'études;
- « (7) Succès remportés dans l'enseignement par les instituteurs ou les institutrices. »

M. Tellier propose, appuyé par Mgr Archambault:

« Qu'il soit résolu que ce comité est d'opinion que la loi de l'Instruction publique soit amendée de manière à substituer la juridiction du Surintendant de l'Instruction publique à celle des Cours de circuit et de magistrat pour les appels en matière scolaire. »

Cette motion étant mise aux voix est adoptée sur la division suivante:

Pour:	Contre:
Mgr l'archevêque d'Ottawa,	Mgr G. Blanche,
" " de Québec,	L'honorable juge H. Archambault,
" l'évêque de Pembroke,	L'honorable Dr J.-J. Guerin,
" " de Rimouski,	L'honorable juge Robidoux,
" " de Chicoutimi,	M. Cyrille Delâge,
" " de Sherbrooke,	M. Hector Champagne,
" " de Trois-Rivières,	L'honorable juge Carroll,
" " de Nicolet	M. John Ahern,
" " de Joliette,	M. J.-V. Desaulniers.
" " de St-Hyacinthe,	(9)
M. le chanoine Dauth,	
M. l'abbé J.-S. Turbide,	
M. M.-Th. Stenson,	
M. Mathias Tellier.	

Séance du 24 septembre 1908.

Présents: Les mêmes, moins Mgr Th.-G. Rouleau et M. l'abbé Naz. Dubois.

L'honorable juge Archambault donne avis au Comité qu'à la prochaine session il proposera la motion suivante: « qu'il est désirable qu'il soit établi des caisses d'économies scolaires, et que les commissaires d'écoles aient les pouvoirs nécessaires à cette fin; que la loi soit amendée de manière à conférer ces pouvoirs aux commissaires d'écoles, dans le cas où les dispositions actuelles de la loi ne leur confèreraient pas tels pouvoirs. »

M. Ahern donne aussi l'avis de motion suivant:

1. « Que l'article 505 de la loi de l'Instruction publique soit amendé en faisant suivre les mots « égale à la moitié de cette retenue », à la sixième ligne, par les suivants: « Tout fonctionnaire qui n'a pas payé en temps voulu le un pour cent additionnel requis pour assurer une pension à sa femme, au cas où il décéderait avant elle, peut, sous un délai qui expirera le 30 juin 1913, faire les versements nécessaires à cette fin. »

2. « Que l'article 510 de la dite loi soit amendé en y ajoutant ce qui suit: « Également toute personne qui, par la loi de 1899, est devenue fonctionnaire de l'enseignement primaire, peut, en versant la retenue pour ses années de service antérieures à 1899, faire compter ces dites années de service. »

Proposé par Mgr l'archevêque d'Ottawa, secondé par Mgr l'évêque de Sherbrooke: « Que ce Comité recommande la nomination de M. l'abbé Sylvio Corbeil, docteur en théologie et en droit canon, ancien professeur de littérature au Séminaire de Ste-Thérèse-de-Blainville, comme principal à l'École normale des filles, à Hull, établie par le gouvernement de cette Province et devant s'ouvrir au mois de septembre 1909. »— Adopté.

Il est résolu, sur proposition de Mgr l'évêque de Pembroke, appuyé par Mgr l'archevêque d'Ottawa: que l'article 127 des règlements refondus du Comité catholique soit amendé en ajoutant le mot « Ville-Marie », après le mot « Fort-Coulonges », à la dernière ligne. »

Le Comité confère le titre d'école modèle aux couvents de St-Stanislas et du Cap-de-la-Madeleine, dans le comté de Champlain, à l'école No 15 de la paroisse de Chicoutimi, et à l'école d'Asbestos, comté de Mégantic.

Il donne aussi le titre d'académie au couvent de Richmond, à celui de Thetford-Mines, comté de Mégantic, et à l'école modèle de la Ville Montcalm, comté de Québec.

Le Comité procède à la distribution des fonds de l'Education supérieure et des municipalités pauvres, et il adopte la résolution suivante sur proposition de Mgr L.-N. Bégin, appuyé par Mgr Archambault et M. Cyrille Delâge: « Que, vu l'augmentation, tant dans le nombre que pour le montant des demandes faites par les municipalités scolaires pauvres et les maisons d'éducation supérieure, les membres de ce Comité expriment le désir qu'une somme plus élevée soit mise à l'avenir à leur disposition pour cette fin par le gouvernement de cette Province. »

Et, sur proposition de l'honorable juge Archambault, le Comité s'ajourne au 23 novembre prochain, à trois heures et demie de l'après-midi.

(Signé) J.-N. MILLER,
Secrétaire conjoint.

Bureau central des Examineurs catholiques

SESSION DE JUIN 1908

LISTE DES CANDIDATS DIPLOMES

DIPLOME ÉLÉMENTAIRE

MONTREAL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Brunet, Régina. Hamel, M.-Rose-Dorina; Lapointe, M.-Victoria-Agnès; Thérien, Aurore; St-Amour, M.-Azélie; MontBriand, M.-Elizabeth; Delorme, M.-Adélisa; Gauthier, M.-Délina; Sauvé, Alexandrine; Daoust, Berthe; Labelle, M.-Diana.

Elémentaire français.—Avec distinction.—Gascon, M.-Exilda-Bertha; Lacas, M.-Anne-Eliza; Brisebois, M.-Angéline; Rhéaume, M.-Ludovine; Duquet, M.-Estelle; Groulx, M.-Jacqueline-Marg.; Poitras, M.-Rose-Alexina; Sauvé, M.-Ange-Eva; Latour, M.-Anna-Fabiola; Pharrand, Malvina-Aimée; Crépeau, Marie; Coupal, M.-Delphine; Legault, Marie-Anne; Rhéaume, M.-Blandine; Guertin, M.-Yvonne; Tougas, Alice; Fournier, M.-Odena.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Auger, M.-Clarinda.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—Lespérance, Léa; O'Meara, Veronica.

QUEBEC

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Fournier, Annie; Côté, M.-Emma; Huot, M.-Lydia; Cauchon, M.-Augustine; Hamelin, M.-Ida-Berthe; Laganière, M.-Albertine; Gagné, Etienne; Bourgault, M.-Léonie-Albertine; Blanchet, M.-Emma; St-Onge, M.-Yvonne; Poulin, Marie; Gosselin, M.-Régina-Azilda; Dufour, M.-Alexina; Jean, M.-Rose-Anna; Pouliot, Auxilia; Thivierge, Georgianna; Pelletier, M.-Alice-Yvonne; Dutil, M.-Rosalie.

Elémentaire français.—Distinction.—Lambert, Lydia-Ernestine; Bérubé, M.-Octavie-Délia; Morin, Alice; Perron, M.-Rosanna; Morisset, M.-Pauline; Giasson, Marie-Anne; Beaulieu, Emélie; Gagné, M.-Adèlemire; Fortin, Emma; Blanchette, M.-Léonie; Pelletier, Délina-Edith; Fortin, M.-Rose-Stella; Fournier, M.-Eva; Fournier, Yolande; Desjardins, Corinne; Pelletier, Anna-Marie; Lemay, Yvonne; Morisset, Marie; Raymond, Ernestine-Edwidge; Gagnon, Joséphine; Auger, M.-Malvina-Ida; Jalbert, Élmira; Couture, Rosanna; Sévigny, M.-Alice; Daigle, M.-Florentine; Hamel, M.-Julia; Roberge, M.-Imelda; Côté, Léa; Lamontagne, M.-Blanche; Bourget, M.-Eva; Dusault, Laurence; Paquet, M.-Louise-Angéline; Caron, Marie-Louise-Albina; Pelletier, Anne-Marie; Lapierre, Marie; Tanguay, M.-Eva-Florida; Bissonnette, Eva; Larose, Léonie; Bérubé, Exilda; Deschênes, Corinne.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Desrosiers, Léontine.

Elémentaire anglais et français.—Satisfaisant.—Corcoran, M.-A.-Gertrude, McInnes, Agnes-Elizabeth.

TROIS-RIVIERES

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Jacob, Louisa; Gauthier, Albina; Boisvert, M.-Joséphine; Désy, M.-H.-Emélie; Perrault, Angéline; Lévasseur, Mauza; Brulé, Lumina; Carignan, Léona.

Elémentaire français.—Distinction.—Héon, Marie; Auger, Mézellée; Fournier, M.-Eva; Douville, M.-Anne-Rosalie; Lampron, Aurore; Villemure, Marie-Louise; Rivard, Germaine; Massicotte, Juliette; Massicotte, M.-Exilda; Perrault, M.-Annette; Bellemare, Béatrice; Dufresne, M.-Eva.

NICOLET

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Gauthier, M.-Albertine; Leclerc, Anna; Précourt, Florette; Leduc, Marie-Louise; Carignan, M.-Anne-Yvonne; Laquerre, M.-Laura-Eva; Blanchette, M.-Ange; Laplante, Maria; Lemire, Léda; Lemire, Philomène; Daneau, M.-Berthe; Gauthier, M.-Joséphine-Rita; Bibaud, M.-Anne; Paulhus, M.-Rose-Alba; Désilets, M.-Rose-Emélia; St-Louis, Aglaé; Cardin, M.-Emérentienne; Parent, M.-Flore; Prince, Marie; Bergeron, M.-Hortense; Boisvert, M.-Joséphine-Aurore; Boisvert, Marie-Anne; Dalbec, Olympe.

Elémentaire français.—Distinction.—Blanchette, Adéline-Angéline; Peloquin, M.-Yvonne; Girard, Maria; Bergeron, Eva; Beauchemin, Françoise; St-Germain, M.-Eva; Provencher, M.-Amanda; Doucet, M.-Rose-Anna; Guguy, M.-Dianna; Gervais, M.-Anne; Poisson, M.-Libbie; Deshaies, M.-Anne-Blanche; Cardin, E.-Bernadette; Morin, Marie-Jeanne; Béliveau, M.-Philomène.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Rouleau, Alice.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Laramée, M.-Mathilda-Henriette; Thibault, Bernadette.

ST-HYACINTHE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Champigny, Joséphine; Giguère, Marie-Rose; Fluette, M.-Anna; Lambert, M.-Louise; Leclerc, M.-Marg.-Annette; Bernier, Alice; Bourret, M.-Elodia; Breault, M.-Aline; Chabot, M.-Ovida; Rajotte, M.-Victoire-Alberta; Corbeil, M.-Adélia; Brodeur, M.-Eva; Bouvier, M.-Dolorès; Labonté, M.-Hélène; Desrosiers, Marie-Louise; Brodeur, Emélia; Loïselle, Adéline.

Elémentaire français.—Distinction.—Gravel, M.-Louise-Florina; Vincent, M.-Agnes-Régina; Laramée, M.-Rosilda; Duhaime, M.-Rhéa-Bernadette; Rainville, Rosa; Nadeau, Aldéa; Beaudoin, Yvonne; Guérin, Eva; Fréchette, M.-Marg.-Judith; Poissant, M.-Anne-Eva; Croteau, M.-Eva-Eugénie; Dussault, M.-Laura; Halde, Maria; Proulx, M.-Marg.-Ant.-Eva; Girard, M.-Anna; Béliveau, M.-Clara-Antonia; Lefebvre, M.-Eve; Letendre, Emilia-Laura; Hotte, M.-Elisabeth-Corona; Gendron, M.-Vitaline; Messier, M.-Robertine; Dumaine, M.-Anna; Benoit, M.-Rose-Alma; Meunier, Fabiola; Millet, M.-Anna-Régina; Lapière dit Meunier, M.-Lse-Eméria; Vinclette, Justine; Grisé, M.-Emma-Eugénie; Casavant, M.-Hectorine.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Girouard, Elise; Parent, Anne-Marie.

RIMOUSKI

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Levasseur, Marie; Jalbert, Léa; Gagnon, M.-Rose-Anna; Doucet, M.-Eva.

Elémentaire français.—Distinction.—Cloutier, M.-Aurore; Gagnon, Anne; Lavoie, M.-Alexina.

Elémentaire anglais.—Distinction.—Rioux, Rose-Anna.

STE-MARIE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Boulet, Alida; Marquis, Hélène; Bourque, M.-Adélaïde; Gagnon, Marie-Anne; Lessard, M.-Céline; Grondin, M.-Emma; Laflamme, M.-Emma-Eugénie; Doyon, Léonie; Roy, Lucienne; Laliberté, M.-Louise; Caron, Exilia; Lessard, M.-Exélia; Goulet, M.-Angéline; Lapointe, M.-Clara-Angéline; Mackay, M.-Anne; Brouard, Aurélia; Garant, M.-Joséphine; Lamothé, M.-E. Gratia; Brochu, Marie-Anne; Ferland, Angéline; Lacasse, Marie-Louise; Couture, Alphonsine.

Elémentaire français.—Distinction.—Gagnon, M.-Albertine-Georgiana; Gagnon, M.-Alma; Vachon, Angéline; Chamberland, M.-Anna; Goulet, M.-Louise; Larochelle, Alice; Blanchet, M.-Ange; Maheu, M.-Valéda; Maheu, Marie-Louise; Dallaire, Anna; Veilleux, M.-Anna; Jacques, Maria; Lessard, Généria; Boutin, M.-Julie-Anna;

Bolduc, M.-Zélia; Lamontagne, Cordélia; Genest, M.-Anne; Tanguay, Amanda; Mathieu, Joséphine; Lacasse, Emélia; Boulanger, M.-Estelle-Graziella; Vallières, Léa; Dumas, M.-Odéline-Amanda; Berthiaume, M.-Céline; Giroux, Maria; Turnel, Alice; Hébert, Alice; Drouin, M.-A.-Léa; Rodrigue, M.-A.-Armoza; Laflamme, Armoza; Fillion, M.-Anaïs; Blais, M.-Eva-Eugénie; Lessard, M.-Lumina; L'Abbé, M.-Eva; Bureau, Victoria; Dubé, Camille.

SHERBROOKE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Brunelle, M.-Anne-Reine; Ducharme, Eloïdia; Bougie, M.-Aurélié; Bérubé, Corinne; Bonin, M.-Louise; Desmarais, Juliette.

Elémentaire français.—Distinction.—Desruisseaux, Gratia; Coupal, Elmire.-M.; Durocher, Emélia; Therrien, M.-Anne; Héroux, Honora; Hamel, Alphonsine; Dion, Lumina; Garon, Iréna; Bouffard, Ernestine; Rattelade, Joséphine.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Lamoureux, Corida; Noël, M.-Eva; Denoncourt dit Sévigny, Noémi; O'Bready, Lorette-Gabriel; Connolly, M.-A., Héléne.

JOLIETTE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Dufresne, M.-Alice; Comeau, Yvonne; Desrosiers, Albertine-Aurore; Jolicœur, Marie.

Elémentaire français.—Distinction.—Maheu, M.-Rose-Anna; Goyet, Marie; Lane, M.-Marg.-Létiia; Roch, Marie-Lse-Eugénie; Piette, M.-Alphonsine; Roch, M.-Exilia; Piette, M.-Reine-Émérentienne; Venne, M.-Ida; Brisson, Diana; Asselin, M.-Héléne; Beausoleil, Marie-Anna; Charbonneau, M.-Cléopée; Hénault, M.-Adrienne-Clémentine; Gadoury, Fleur-Ange-Yvonne; Thibodeau, M.-Marguerite; Archambault, M.-Alexandrina; Savoie, M.-Odila-Alma; Beaudry, Arméline; Beaudry, Albina; Beaupré, Marie-Louise; Durand, Héléne; Trudeau, Blanche; Harnois, Marie-Louise; Brault, Alberta-Rose-Alba; Gaudet, M.-Anne-Eve; Lasalle, M.-Alexina; Perrault, M.-Bernadette-Eva; Barnabé, M.-Louise; Beauséjour, Eva.

FARNHAM

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Senay, Irène; Duquette, Alice; Allaire, Blanche-Alice; Pepin, Adéline; Carreau, Blanche.

Elémentaire français.—Distinction.—Millette, Albanie-Elmire; Couture, Marie-Léa.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Desroches, M.-Fl.-Anna.

VALLEYFIELD

Elémentaire français.—Distinction.—Forget, M.-Régina; Martin, M.-Blanche-Berthe; Vaudrin, Marie-Louise; Dulude, M.-Blanche-Léosa; Daoust, M.-Azilda; Bergevin, Fabiola; Gagnier, Rosina; Legault, Victoria; Perron, Lauria; Emard, Marie-Louise-Albertine; Deschamps, Léonide; Beaulieu, Adéline; Paiement, Antonine; Loïselle, Marie-Anne; Montpetit, M.-Yvonne.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Philion, Jane-Mary-Leone; Demers, M.-B.-Rose-Anna.

VICTORIAVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Croteau, Donalda; Pellerin, Anna; Bergeron, Monique; Jacques, M.-Philomène; Robitaille, Eva; Houle, Alma; Roberge, M.-Emélia;

Elémentaire français.—Distinction.—Auger, Cora; Payer, Amélia; Lavigne, Alice; Tourigny, Delphine; Pellerin, Maria; Bettez, Maria; Martel, Doréanne.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Cantin, Rosaria; Gosselin, M.-Florida.

FRASERVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Castonguay, M.-Eugénie; Lévesque, Claire; Pelletier, M.-Alice; Levasseur, M.-Hemma; Sansterre, Rose-de-Lima; Gagnon, Adèle; Latulippe, Eva; Bégin, Alice.

Elémentaire français.—Distinction.—Lévesque, M.-Lumina; Marchand, Marie; Plourde, Alvine; Bérubé, Rébecca.

CHICOUTIMI

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Lessard, Aurélie; Lemieux, Eliza.

BAIE ST-PAUL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Gagné, M.-Rose-Ovila; Tremblay, Marie-Blanche; Larouche, M.-Adéline-Rosanna; Tremblay, Lucia; Girard, M.-A.-Alberta.

Elémentaire français.—Distinction.—Tremblay, M.-Addée; Lessard, Emma; Hovington, Marie; Gilbert, M.-Rose-Anna.

ST-FERDINAND

Elémentaire français.—Distinction.—Lafond, M.-Ernestine; Breton, Sara; Houde, Antoinette, Gingras, M.-Anna; Godbout, M.-Ange-Lumina; Proulx, M.-Régina; Roy, Anna; Gagné, M.-Anne-Ida.

CARLETON

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Brière, Marie-Louise; Diotte, M.-Eugénie; Arseneau, M.-Polméria.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Cellard, M.-Eugénie.

HULL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Clairoux, Jeanne; St-Jean, Irène.

Elémentaire anglais.—Distinction.—Garvey, Catherine; Burke, Esther; Burke, Ruth; Haley, Marg.-Ann; Deverix, Bridget; Gannon, Maggie.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Lachapelle, Eva-Yvonne.

FORT-COULONGE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Fortier, M.-Emma-Blanche; O'Hare, Mary-Jane.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Sloan, Agnes; Newell, Mary-Emma; Fitzpatrick, Elizabeth-Marcellina.

Elémentaire anglais.—Distinction.—Hearty, Mary-Etta.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—Kennedy, Anna-Frances.

MONTEBELLO

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Dubien, M.-Alexandrine; Louisseize, Laura.

Elémentaire français.—Distinction.—Landriault, Alida.

ROBERVAL

Elémentaire français.—Distinction.—Bilodeau, Jeanne; Leclerc, Albertine.

ST-JOVITE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Marchildon, Laura; Sarrasin, Béatrice.

NEW-CARLISLE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Babin, M.-Déliina: Cavanagh, M.-Mad-Alice.

Elémentaire français.—Distinction.—Arsenault, Justine; Bujold, M.-Lucie-Georgianna.

STE-ANNE-DES-MONTS

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Ross, M.-Anne-Alice.

Elémentaire français.—Distinction.—Perrée, M.-Yvonne.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Lepage, Alberte; L'Italien, Anna.

PERCE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Desjardins, M.-Amérilda.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Lagacé, Délima.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Shannon, Bridget.

HAVRE-AUX-MAISONS

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Aucoin, Marie; Larade, Maria; Poirier, Eugénie; Lafrance, Anna.

POINTE-AUX-ESQUIMAUX

Elémentaire français.—Distinction.—Labrie, M.-Léa.

TADOUSSAC

Elémentaire français.—Distinction.—Gauthier, M.-Adélina-Éva.

L'HYGIENE A L'ECOLE

*Tableau rédigé par une commission spéciale de la « Société Médicale »
et adopté à la séance du Comité catholique du 5 mai 1908*

A L'USAGE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Il faut :

- 1° Se laver les mains avant de manger;
 - 2° Respirer autant que possible par le nez;
 - 3° Ne pas se servir du même gobelet;
 - 4° Ne pas lécher les taches d'encre;
 - 5° Ne pas mouiller ses doigts aux lèvres, en feuilletant un livre;
 - 6° Ne pas mettre dans sa bouche: papiers, crayons, pièces de monnaie, etc ;
 - 7° Ne rien mettre dans sa bouche, si ce n'est pour boire ou manger;
 - 8° Surtout ne pas porter à ses lèvres ce qui vient de la bouche d'un autre;
- Ex. : bonbons, fruits, gomme, sifflets, etc. ;
- 9° Ne rien mettre dans ses oreilles, soit crayons, épingles ou autres objets;

- 10° Avoir dans sa poche un mouchoir, ou à défaut, un morceau de coton;
- 11° Ne pas cracher par terre, mais dans un crachoir ou un mouchoir;
- 12° Ne pas cracher sur son ardoise;
- 13° Ne jamais porter au nez, ses doigts ou sa manche d'habit;
- 14° Faire usage de son mouchoir sans le secouer;
- 15° Peler ou laver les fruits avant de les manger;
- 16° Tousser ou éternuer, en plaçant devant la bouche, la main ou un mouchoir;
- 17° Ne pas changer de coiffure;
- 18° Craindre la cigarette qui empoisonne et l'alcool qui tue;
- 19° Aimer la propreté générale et ne pas négliger celle de la chevelure, des dents et des ongles.

ALBERT LE SAGE,
Président.

B.-G. BOURGEOIS,
Secrétaire.

Montréal, 5 mai 1908.

Les instituteurs et les institutrices doivent souvent rappeler aux écoliers les sages conseils qui précèdent.

A travers le rapport de MM. les Inspecteurs d'écoles

SUGGESTIONS ET OPINIONS

M. J.-E. GENEST-LABARRE

Districts de Sherbrooke, Richmond, Shefford, Drummond

Quant à l'enseignement, sans doute qu'il n'est pas donné partout suivant tous les principes de l'art, mais il y a amélioration constante, et je puis dire que, en général, les écoles sont assez bien tenues pour que les enfants qui les fréquentent régulièrement et pendant le temps voulu, non seulement puissent apprendre à lire, à écrire et à compter pour les besoins ordinaires de la vie, mais encore pour qu'ils puissent gagner leur vie, au moins pendant un certain temps, avec l'instruction qu'ils en retirent. Ce qui le prouverait, c'est que plusieurs jeunes garçons et plusieurs jeunes filles qui sont employés à détailler aux comptoirs des magasins de campagne n'ont reçu d'autre instruction que celle qu'ils ont puisée dans nos écoles élémentaires. Malheureusement, il y a à déplorer qu'un trop grand nombre d'enfants quittent l'école trop jeunes et, aussi, ils n'en retirent pas tous les avantages qu'ils pourraient en retirer ».

M. J.-O. GOULET

Districts de Champlain et de Portneuf

« En général, je constate encore progrès, monsieur le Surintendant; mais le résultat serait encore plus appréciable si 1° MM. les commissaires visitaient leurs écoles deux fois l'an, et se rendaient compte du progrès que font les élèves et de la compétence de chaque institutrice; 2° s'ils n'attendaient pas à la dernière minute pour engager leurs titulaires qui viennent de droite et de gauche et souvent ne sont que des institutrices d'occasion, c'est-à-dire de nom seulement; 3° avant d'engager une nou-

velle institutrice, MM. les commissaires ne devraient-ils pas, en conscience, avoir les références voulues, auprès de qui de droit, avant de lui confier une école; 4° ces trois points étant observés, l'émulation, chez le personnel enseignant, serait plus grande; le vrai mérite serait reconnu et mieux apprécié par les autorités scolaires et par les contribuables de chaque arrondissement, nous aurions des titulaires plus compétents, mieux rétribués et la carrière de l'enseignement serait plus recherchée. »

M. L.-P. GOULET

Districts de Montmagny, Bellechasse, L'Islet et Dorchester

« En commençant ce rapport, je tiens à rendre hommage à mon prédécesseur, M. Célestin Bouchard, qui a consacré quarante ans de sa vie à l'enseignement. C'est dire que ce vétéran de la cause scolaire a rendu des services incalculables. Grâce à son travail persévérant et à ses sages conseils, le district d'inspection qui m'a été confié, et qui fut pendant dix-neuf-ans sous sa direction, est dans un état de progrès réellement satisfaisant.

« Il me fait plaisir de porter à votre connaissance les noms des municipalités où MM. les commissaires m'ont fait l'honneur de m'accompagner: N.-D.-Auxiliatrice-de-Buckland, N.-D.-du-St-Rosaire, St-François, St-Pierre, St-Thomas et Berthier.

« Dans d'autres municipalités, notamment à St-Michel (village), à St-Cyrille, à St-Eugène et à St-Magloire, MM. les commissaires, ayant été empêchés de se rendre à mon invitation, se sont fait un devoir de venir me rencontrer. Après leur avoir fait remarquer les défauts que j'avais constatés au cours de mes visites, ils ont décidé, séance tenante, de reconstruire plusieurs maisons d'écoles ou d'acheter des pupitres perfectionnés, des cartes géographiques, etc. Ceci prouve, monsieur le Surintendant, que votre circulaire du 15 janvier dernier, priant les commissaires de bien vouloir accompagner l'inspecteur lors de ses visites a eu pour effet de stimuler leur zèle et de faire apprécier davantage l'importance de leurs fonctions.

« En général, je n'ai que des félicitations à faire au personnel enseignant. Les différentes congrégations religieuses de mon district qui préparent, en grande partie, ce personnel, méritent, à juste titre, la reconnaissance des amis de l'éducation. Les conférences pédagogiques et *L'Enseignement Primaire* sont des facteurs puissants pour compléter cette formation pédagogique et aider ainsi les titulaires des écoles dans la marche à suivre pour arriver au succès. »

DOCUMENTS SCOLAIRES

Le congrès pédagogique de Saint-Hyacinthe

Voici le texte complet du discours prononcé à l'ouverture du congrès pédagogique de Saint-Hyacinthe, par l'honorable Surintendant de l'Instruction publique. Dans la livraison de novembre, nous publierons le texte complet de l'allocution de S. G. Mgr Bernard.

DISCOURS DE L'HONORABLE M. DE LABRUÈRE

Monseigneur,

Mesdames et Messieurs,

« Oh ! je voudrais de tout mon cœur qu'autant de têtes que je vois ici fussent autant de têtes couronnées dans le ciel (1) ».

Ces paroles furent prononcées un jour par la vénérable Mère Rivier, fondatrice de la communauté des Sœurs de la Présentation de Marie, en entrant dans une salle où l'attendait une assemblée de cinq cents personnes. Je n'ai pas autorité pour offrir le même souhait aux membres du corps enseignant, qui sont réunis ce soir en si grand nombre, mais m'inspirant de ces religieuses paroles, je puis dire aux dignes congressistes qui me font l'honneur de m'écouter : oh ! je voudrais de tout mon cœur qu'autant de têtes que je vois ici fussent autant d'institutrices aptes à enseigner, zélées à remplir leurs devoirs et sincèrement attachées à leurs nobles fonctions.

C'est vous dire combien je suis heureux, en qualité de Surintendant de l'Instruction publique, de présider une réunion aussi intéressante et combien j'attache d'importance aux enseignements qui tomberont de la bouche des conférenciers durant la semaine du congrès.

Il me tardait depuis longtemps de voir se tenir à St-Hyacinthe ce congrès durant lequel les institutrices de cette ville et de cette florissante région recevront des directions pédagogiques de maîtres compétents. Mon devoir de Surintendant m'inspirait ces sentiments, et, l'avouerai-je, le cœur aussi, car St-Hyacinthe est le lieu de ma naissance ; j'ai passé en cette ville la plus grande partie de ma vie ; j'y revois avec bonheur la maison paternelle et non sans émotion, les tombes du cimetière paroissial où reposent des êtres qui me furent chers. Moi-même je viendrai y dormir dans ce lieu de repos mon dernier sommeil.

J'éprouve donc en ce jour une bien douce satisfaction et je suis d'autant plus heureux de me trouver au lieu où se sont écoulées les années de ma jeunesse qu'en cette circonstance spéciale je reçois l'hospitalité d'une communauté qui, depuis 55 ans qu'elle est établie au Canada, a rendu d'éminents services à la cause de l'éducation. De plus, cette cité est remarquable par le nombre de ses établissements religieux, et particulièrement par l'importance de ses maisons d'enseignement. En accourant à ce congrès, les institutrices se trouvent placées dans une atmosphère où tout leur rappelle la haute mission qu'elles ont à remplir à l'égard des enfants, et les exemples de dévouement au bien public dont sont prodigues nos communautés enseignantes.

Aussi, je vous remercie, Mgr Bernard, d'avoir proposé au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique votre ville épiscopale comme lieu de rassemblement des institutrices du diocèse, et au nom de ces dames et en mon nom, j'offre à votre Grandeur le tribut de nos hommages et de notre reconnaissance.

Je m'empresse d'exprimer également toute ma gratitude aux Dames religieuses de la Présentation de Marie de ce qu'elles ont bien voulu mettre leur maison à la disposition des congressistes et leur offrir une si large et si gracieuse hospitalité. Ce dévouement de leur part, dans un moment qu'elles devraient consacrer au repos, n'a guère lieu de surprendre quand on voit avec quelle sollicitude elles se dépensent pour le bien-être des enfants et le développement de leur intelligence. Elles imitent en cela le zèle de leur fondatrice qui, au milieu de la tourmente révolutionnaire de 1792 et au risque de sa vie, fonda cet institut dont Dieu a béni l'existence et fait fructifier les œuvres.

En venant au Canada partager les labeurs des communautés de femmes du pays, les filles de Mère Rivier ont efficacement contribué, comme leurs devancières, à la diffusion de l'instruction au sein de nos campagnes, et elles ont même étendu le champ de leurs opérations sur plusieurs points importants de la Nouvelle Angleterre. Aujourd'hui, je suis particulièrement heureux de leur offrir, en ma capacité officielle, les remerciements de l'autorité civile pour tout le bien qu'elles opèrent en notre province.

Je m'empresserai de remercier M. le Maire, les conseillers municipaux de St-Hya-

(1) La vénérable Marie Rivier.—F. Mourret, p. 346.

cinthe, les membres de la commission scolaire de la ville et toutes les personnes ici présentes d'avoir accepté l'invitation d'assister à cette séance d'ouverture et de vouloir bien donner une pareille marque de haute considération aux institutrices du diocèse. Ce concours de personnes distinguées vous prouve, mesdames, toute l'importance que le public attache à la question de l'Instruction publique. Je puis ajouter que le gouvernement, non moins que les individus, apprécie la grandeur de votre tâche et désire que votre enseignement soit efficace et fécond.

Mais il est temps d'en venir à l'objet pour lequel nous sommes réunis en ce moment.

C'est dans cette communauté, Mesdemoiselles, que vous allez habiter toute cette semaine: avantage exceptionnel, car, à l'âge où vous êtes, vous pouvez goûter les charmes d'un pareil séjour et apprécier à sa valeur ce qu'une vie de travail, de zèle et de vertu peut accomplir pour le bien de la société.

Or qu'êtes-vous venues faire à St-Hyacinthe, mesdames et mesdemoiselles? Vous avez déjà en votre possession des diplômes que vous avez conquis par de sérieux examens et qui vous permettent d'enseigner. Quel est donc le but de la présente réunion?

Plusieurs raisons ont décidé le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique à réunir, à tour de rôle, en congrès pédagogique, les institutrices de chacun des diocèses de la province. L'un de ces motifs, c'est de faire donner des conférences par des hommes d'expérience sur les matières inscrites au programme d'études. Comme vous avez pu le savoir, on vous parlera de méthodologie, de l'enseignement du catéchisme, de la langue maternelle, de l'arithmétique; on traitera devant vous des leçons de choses, de l'élocution, de procédés à employer pour enseigner aux enfants le dessin d'une manière pratique et profitable. Un habile conférencier, ancien professeur lui-même, vous fera voir combien il importe de donner aux enfants de nos écoles de campagne des notions agricoles propres à leur faire aimer l'agriculture et à les éloigner du dessein de quitter le toit paternel pour aller habiter la ville au détriment souvent de leur santé et de leur avenir. En effet, que de fils de cultivateurs, attirés par l'apparence séduisante des grands centres de population et l'air endimanché des gens qui y demeurent, ont manqué leur vocation en allant s'immobiliser et végéter derrière un comptoir de magasin sans avoir l'Instruction et les aptitudes spéciales que requiert le commerce, tandis qu'en travaillant sur la terre paternelle et en y fondant une famille sous la bénédiction de Dieu, ils auraient goûté toute la douce tranquillité de la vie des champs.

Chez plusieurs jeunes fermières également, le mot magique de ville est irrésistible: elles s'ennuient à la campagne, n'aspirant qu'à s'en éloigner, imitant cette chèvre, la chèvre de M. Séguin qui, lasse de vivre sur la ferme, sauta un jour la clôture et s'enfuit inconsidérément dans la montagne où le loup la croqua.

Sans expérience de la vie, l'orgueil peut-être aussi les poussant, elles préfèrent rechercher la compagnie d'un freluquet quelconque parce qu'il aura les doigts effilés et portera un habit de belle coupe, et elles refuseront la main robuste d'un intelligent cultivateur qui les rendrait heureuses.

Cependant, mesdames, les conférenciers ne se contenteront pas de rappeler à votre souvenir les matières qui ont fait l'objet de vos études et de votre enseignement jusqu'à ce jour. Ils sauront aussi vous donner des conseils pratiques sur l'accomplissement de vos devoirs et vous indiqueront les meilleurs moyens à employer pour faire profiter vos élèves de vos leçons et leur faire aimer l'école. Car, dans nos quinze cents municipalités scolaires, que d'institutrices qui, ne sachant pas la manière de s'y prendre pour faire efficacement la classe, épuisent leurs forces au détriment de leur santé et cela sans profit pour les enfants qu'elles ont la tâche d'instruire.

Les six congrès d'institutrices qui ont eu lieu déjà dans différents diocèses ont produit d'excellents résultats, et je n'ai aucun doute que ce septième congrès que j'ai l'honneur de présider exercera une influence non moins salutaire sur les institutrices qui sont venues à St-Hyacinthe profiter de cette semaine d'étude.

Ces congrès toutefois n'ont pas seulement pour but d'apprendre aux institutrices à mieux enseigner les matières de classe. En effet, à ce motif déjà assez puissant s'en ajoute un autre que l'on aurait tort de méconnaître. Dans ces réunions, mesdames, vous allez retremper votre courage. Voyant de près ces religieuses vouées par vocation à l'éducation de la jeunesse et qui, puisant dans l'observance fidèle des règles de

la communauté et dans la pratique parfaite des vertus chrétiennes un zèle et un dévouement admirables pour l'accomplissement de leurs devoirs quotidiens, vous vous sentirez portées à les imiter. Lorsque vous quitterez cette maison, vous vous serez certainement formé une plus haute idée de votre mission. Puis j'ajoute que de la généreuse hospitalité qui vous aura été offerte et de l'atmosphère tout imprégnée de ferveur où vous aurez vécu durant six jours vous conserverez toute votre vie le plus suave et le plus réconfortant souvenir.

Votre esprit devra aussi se mieux convaincre des grandeurs du rôle que les familles et les commissions scolaires vous invitent à remplir, rôle qui a une portée beaucoup plus étendue qu'il peut paraître à des gens superficiels, car, à l'instruction proprement dite, au développement de l'intelligence doit se joindre dans votre sollicitude l'éducation de l'enfant.

Or, qu'est-ce que c'est que l'éducation? j'en emprunte la définition à l'un des plus illustres professeurs de l'Université Laval, à Québec, Mgr Paquet.

« L'éducation, écrit ce profond théologien, pour être complète, pour établir l'homme dans la plénitude de ses facultés et de sa puissance, doit en quelque sorte embrasser l'être humain tout entier: elle doit par l'instruction développer et orner l'esprit, par la piété et la religion orienter la volonté vers Dieu, par une forte discipline créer des habitudes de règle et de devoir, par les exercices physiques donner au corps cette santé, cette vigueur, cette souplesse qui le mettent en état de répondre aux vues providentielles du Créateur. Ce n'est donc pas l'instruction seule, ni la religion seule, ni la discipline seule, ni la gymnastique seule qui constitue l'action éducatrice; c'est l'ensemble de tous ces moyens hiérarchiquement disposés et sagement proportionnés au but qu'il faut poursuivre: l'éducation c'est-à-dire la formation intégrale de l'homme. »

D'après cette superbe définition de l'Éducation, vous êtes donc appelées, mesdames, non seulement à instruire l'enfant, mais aussi à l'élever, à façonner son caractère, à diriger même je pourrais dire, jusqu'aux mouvements de son cœur. C'est là la partie la plus difficile du rôle assigné à l'institutrice, celle qui demande le plus de tact, le plus de patience et surtout le plus de zèle et le plus de soin, car de la formation première de la jeunesse dépend dans une large mesure son avenir. A l'école comme au foyer de la famille, il faut donner aux intelligences une saine nourriture; dans ces jeunes cœurs, susceptibles de tant d'impressions diverses, il faut savoir déposer des principes solidement chrétiens.

Vous avez à exercer, mesdemoiselles, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire ailleurs, un apostolat qui consiste dans un triple enseignement: l'amour de Dieu, l'amour de la famille, l'amour du pays. Cette devise: « Dieu, famille, patrie » doit être la devise de l'école; elle doit être la vôtre et votre mission est de la buriner dans le cœur de vos élèves, afin qu'au cours de leur existence, ils ne la perdent jamais de vue et qu'elle soit leur boussolle dans les temps calmes, comme aux jours des tribulations. L'enfant qui, à l'école, apprend à bien connaître sa religion, à concevoir le plus grand respect pour l'autorité paternelle et à aimer son pays devient dans la suite un chef de famille respectable et respecté. De là la nécessité de faire marcher de pair l'enseignement des doctrines chrétiennes et celui des matières de classe, car la société civile doit plus sa force et sa stabilité à la bonne et solide éducation qu'à l'instruction qui n'a pour but que le développement de l'intelligence sans se préoccuper de la formation simultanée de l'esprit et du cœur.

Lorsque les familles vous confient leurs enfants, vous devenez les représentants du père et de la mère et les continuateurs de leur œuvre: vous assumez une tâche dont vous devrez rendre compte à Dieu même. En élargissant les horizons des intelligences des enfants, vous devez, autant que faire se peut, les instruire de leurs devoirs de chrétiens sans doute, mais aussi de leurs devoirs de citoyens. Vous devez exalter à leurs yeux l'histoire nationale et les actions héroïques qui ornent ses pages glorieuses: à vous de leur parler du rôle de la famille et de son action dans la société, comme de l'influence du sentiment religieux sur les âmes et les cœurs. Elle est donc bien importante votre mission, institutrices qui m'écoutez. C'est pour vous permettre de la remplir avec la plus grande efficacité que la tenue de ce congrès a été décidée par le comité catholique, avec la haute approbation du gouvernement et de l'autorité religieuse.

Puisse les conférences que vous allez entendre produire pour vous les plus heu-

reux résultats et donner un essor nouveau au progrès de l'instruction populaire. Puis-ent les échos de cette réunion se répercuter des rives de l'Yamaska jusqu'au delà des sommets des Laurentides en signalant à l'attention des commissions scolaires de toute la province le rôle si considérable de l'institutrice, le respect dont on doit partout l'entourer, et l'action bienfaisante qu'elle est appelée à exercer sur les destinées de notre pays.

Réponses aux Questions de Pédagogie

Posées par le Bureau Central aux examens de juin 1908

BREVET PRIMAIRE ELEMENTAIRE (1)

SUJET

1. Qu'entend-on par *l'enseignement intuitif*?
2. Faites sur un sujet de votre choix une courte leçon écrite où vous utiliserez le procédé intuitif. (Choisir entre la géographie, l'arithmétique et la grammaire).

DÉVELOPPEMENT

1. *L'enseignement intuitif* est celui par lequel le maître s'adresse tout d'abord aux sens des élèves, à la vue, à l'ouïe, au toucher, pour inculquer plus facilement les principes.

2. *Petite leçon de grammaire d'après le procédé intuitif*:

FÉMININ DES ADJECTIFS

Chers enfants, vous dites: — Le père content, la mère contente; le petit garçon poli, la petite fille polie. — Remarquez bien la lettre *E* à la fin des mots *contente*, *polie*; cette lettre ne se retrouve pas dans les adjectifs placés devant un nom féminin.

Eh bien! vous comprenez maintenant que si le nom est au masculin, l'adjectif se met au masculin; si le nom est au féminin, l'adjectif se met au féminin.

EXEMPLES

Masculin.—Le marchand poli.

Féminin.—La marchande polie.

On forme donc le féminin des adjectifs en ajoutant un *E* muet.

EXERCICE

Mettez les adjectifs au féminin

Un *grand* jardin.—Une . . maison.—Un *joli* bouquet.—Une . . rose.—Un *petit* garçon.—Une . . fille.—Un *joujou* brisé.—Une poupée . . Un pré ravagé . . Une prairie

(1) Nous publierons bientôt les Réponses aux questions du brevet intermédiaire (modèle).

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Les anciennes familles

La séance publique donnée à l'Université Laval le 23 septembre dernier, à l'occasion de la remise des médailles commémoratives aux anciennes familles canadiennes-françaises qui occupent la terre ancestrale depuis deux siècles, a été, à notre sens, l'événement le plus important de toutes les fêtes du III^{ème} centenaire.

Plus de deux cents chefs de famille ont reçu la médaille commémorative qui atteste que chacun d'eux a su conserver et désire léguer à son fils aîné le patrimoine familial.

La pensée suivante de M. l'abbé H.-A. Scott, qui ornait le programme de la séance, exprime la vraie signification de cette démonstration nationale des Anciennes Familles:

« Transmettre à sa famille la maison paternelle, la terre reçue des ancêtres, devrait être un sentiment aussi fort, aussi étroitement attaché au cœur, aussi sacré que les liens du sang. »

Comme l'a si bien dit Mgr Roy, c'est « notre noblesse canadienne, c'est la noblesse de la charrue » que le comité des Anciennes Familles a fondée en 1908.

Toutes nos félicitations à ce comité qui mérite la reconnaissance de la patrie tout entière. Nous tenons à enregistrer ici les noms du *Comité des Anciennes Familles*:

PRÉSIDENT: M. l'abbé David Gosselin, curé de Charlesbourg; SECRÉTAIRE-TRÉSORIER: M. Edmond Valin, de St-Augustin, Portneuf; MEMBRES: M. l'abbé V. A. Huard, M. l'abbé Amédée Gosselin, M. l'abbé Couillard-Dupuis, M. H.-J.-J.-B. Chouinard, M. Auguste Bourbeau, M. Eugène Rouillard, M. P.-Georges Roy.

S. G. Mgr Roy, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, Sir A.-P. Pelletier, Sir Lomer Gouin, Premier Ministre, l'honorable P.-B. de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique, Mgr Mathieu, M. l'abbé D. Gosselin, président du comité, et nombre d'autres personnages honoraient l'inoubliable séance du 23 septembre.

Les discours et la distribution des médailles furent entremêlés de chants canadiens qui firent briller d'une joie bien sincère tous les regards francs et honnêtes de ces deux cents fils du sol, honorés et acclamés par la population de Québec à l'égal des grands de la terre.

La décoration de la salle était on ne peut mieux appropriée: au centre le drapeau papal, à droite le drapeau canadien-français (le drapeau de Champlain et de Carillon armorié du Sacré-Cœur) et à gauche le drapeau britannique.

Notes de voyage

Dans la prochaine livraison, nous commencerons la publication d'intéressantes notes de voyage, dues à la plume de Mlle M.-Lse Pépin, secrétaire de l'Association des Institutrices de Québec. Lors de son voyage à Rome, Mlle Pépin a obtenu une Bénédiction spéciale pour l'Association des Institutrices de Québec.

HYGIENE

L'EAU D'ALIMENTATION

A cette époque de l'année où l'eau se fait rare, il est d'une extrême importance de se préoccuper de sa qualité.

Les rivières, les lacs, les sources de toute nature où l'on puise l'eau qui sert à l'alimentation ou à la toilette, sont tous plus ou moins pollués, et l'eau qu'ils contiennent est d'autant plus souillée qu'elle est en moins grande quantité à l'occasion de grande sécheresse comme celle que nous subissons en ce moment.

Avec cette rareté de l'eau potable coïncide une recrudescence des affections intestinales qui sévissent, d'ordinaire, à certaines époques de l'année. Ces affections, d'ordinaire assez bénignes, prennent cette année une allure beaucoup plus grave. Cet état de choses est certainement dû à la mauvaise qualité de l'eau que nous buvons depuis quelque temps.

Il est facile de comprendre que dans les endroits où il n'y a pas de grandes prises d'eau, à la campagne, dans les villages dépourvus de grands aqueducs et où l'on s'alimente à des petites rivières, le danger devient plus imminent. Ces rivières qui ne reçoivent que de tout petits tributaires, ne charroient, en temps de grande sécheresse, qu'une eau souillée par des matières terreuses et par des matières organiques de toutes sortes.

Cette eau qui coule en minces nappes, lave le lit de la rivière et comme elle se trouve en petite quantité relativement à son volume ordinaire, elle contient un pourcentage de matières étrangères et malfaisantes beaucoup plus considérable.

Cette eau ainsi raréfiée et polluée devient un bouillon très propice à la culture et à la multiplication des microbes.

Il n'est pas étonnant que les personnes qui usent de cette eau, contractent des maladies toujours sérieuses, qui peuvent aller de la diarrhée simple à la fièvre putride.

Quelles mesures devons-nous prendre pour nous protéger contre ces dangers toujours menaçants de la mauvaise eau?

Évitons de nous en servir, si c'est possible. L'eau provenant d'un bon puits est moins malfaisante, à la condition toutefois que ce puits soit propre, bien aéré, et qu'il soit alimenté par une nappe d'eau qui ne vienne pas de la surface.

Si l'on est privé de cette ressource, il faudra d'abord puiser l'eau suspecte avec d'innombrables précautions afin de ne cueillir que la surface; on laissera reposer assez longtemps pour que la plus forte somme de matières impures se déposent au fond du récipient par précipitation, puis l'on décantera la couche supérieure avec un siphon, ou bien on la puisera délicatement avec un vase plus petit.

Un bon filtre rendrait des services, mais la filtration n'est pas suffisante pour opérer une purification parfaite.

L'eau destinée à l'alimentation devra être bouillie au moins une demi-heure.

Montmagny, septembre 1908.

J.-G. PARADIS, M. D.

Correspondances

Réponses.—I. Lorsque les commissaires « ne s'occupent pas de faire faire le ménage de l'école », l'institutrice peut raisonnablement réclamer une indemnité, si c'est elle-même qui accomplit cette besogne.

II. Comme par les années passées, des gratifications seront accordées aux institutrices et aux instituteurs qui se distinguent le plus dans l'enseignement.

L'épargne scolaire à Lévis

Il y a quelques semaines, le curé de Notre-Dame-de-Lévis, M. l'abbé Gosselin, a fait connaître les résultats intéressants qui suivent, concernant les Caisses d'épargne scolaires établies dans les écoles, les académies et le collège de Lévis.

Établi en octobre 1907, le service d'épargne scolaire de Lévis a fonctionné admirablement.

Le petit tableau qui suit donne le montant d'argent épargné sou par sou dans chaque maison d'éducation de Lévis :

Collège de Lévis	\$ 722.00
Couvent de Lévis	102.13
Ecole des Frères Maristes	231.43
Ecole de la rue Saint-George	46.21
Ecole de la rue Saint-Onésime	31.48
Ecole du chantier Russell	106.49
Ecole du Grand Tronc	19.02
Ecole près de la Carrière St-David ...♦.....	61.16
Ecoles du village de Sarosto	21.47
Formant un total de	\$1,341.46

L'école ménagère de Roberval

Dans la livraison de septembre nous avons dit un mot de l'école ménagère de Saint-Pascal. Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs un résumé du programme de l'école ménagère de Roberval, dirigée par les Dames Ursulines. Voici ce que la Révérende Sœur Saint-Raphaël, Dépositaire, dit à ce sujet :

« Notre programme est assez connu pour me dispenser de le répéter ici. Nous constatons un bien réel et une émulation qui croît d'année en année. Le chiffre de nos élèves actuelles est de 41, dont 14 pour le cours de cuisine seulement.

« Il n'est peut-être pas inutile de dire ici que notre maison embrasse deux cours bien distincts. Le Pensionnat suit le cours ordinaire des maisons d'Ursulines et les élèves se préparent, si les parents le désirent, aux différents brevets, comme aussi aux fonctions de maîtresse de maison en suivant quelques-unes des leçons données à l'École Ménagère.

« Les élèves de l'École Ménagère sont sœurs de celles du Pensionnat quant à l'éducation, elles ne forment avec les pensionnaires qu'une même famille. Ensemble elles suivent les classes de Doctrine chrétienne, de Français, d'Anglais, de Mathématiques mais elles reçoivent, en particulier, des leçons de Géographie, d'Histoire, de Pédagogie, d'Hygiène, de Comptabilité, d'Agriculture, etc., etc., afin de laisser plus de temps à la pratique des travaux de l'École Ménagère. »

Aux lecteurs

La présente livraison parviendra aux écoles un peu après la date habituelle. Ce retard vaut à nos lecteurs l'intéressant procès-verbal de la récente réunion du Comité catholique, tenue le 23 septembre dernier. En publiant le numéro d'octobre dès les premiers jours du mois, nous aurions été forcé de renvoyer le compte-rendu des délibérations du Comité catholique à novembre prochain.

Petite revue

Le Congrès Eucharistique International s'est tenu, cette année, à Westminster (Londres), sous la présidence de l'Eminentissime Vincent Vanutelli, cardinal-légitimé nommé par S. S. Pie X. Plusieurs cardinaux, de toute nationalité, y ont également pris part.

La section française était présidée par Son Eminence le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux.

Mgr l'archevêque de Montréal, accompagné de M. l'abbé Demers, de l'archevêché, assistait à ce congrès ainsi que Mgr l'évêque de Valleyfield.

Le Congrès a duré du mercredi soir 9 septembre au dimanche 13. Jamais, depuis trois siècles, l'Angleterre n'avait été témoin d'une fête catholique aussi grandiose.

—Le 30 du mois d'août dernier, une belle cérémonie avait lieu à Saint-Casimir, comté de Portneuf, à l'occasion de la bénédiction d'une école primaire supérieure. Cette école supérieure, que l'on a confiée aux Frères de l'Instruction chrétienne, a été édifiée grâce à la générosité de la commission scolaire de l'endroit et à la munificence du gouvernement provincial. La cérémonie religieuse fut présidée par S. G. Mgr P.-E. Roy. Sir Lomer Gouin, Premier Ministre, assistait à cette fête scolaire. Des discours ont été prononcés par Mgr Roy, le Premier Ministre et plusieurs autres.

—Au cours de la dernière session fédérale, la Chambre des Communes a adopté une résolution qui décrète l'annexion au Manitoba, à l'Ontario et à la Province de Québec, d'une certaine partie des Territoires du Nord-Ouest.

Si quelque projet de loi, adopté par le Parlement Fédéral, vient sanctionner cette promesse du gouvernement, Québec héritera de l'Ungava, vaste territoire qui en triplera presque l'étendue, et qui est sis entre le Labrador, la Baie James, la Baie et le Détroit d'Hudson.

Toute cette région du Canada est pratiquement inexplorée, seuls quelques trappeurs et quelques arpenteurs en ont parcouru différentes parties.

La population y est infime, elle se compose de quelques milliers d'Indiens et d'Esquimaux, et de quelques centaines d'habitants de race blanche. (*L'Action Sociale*).

—Le sixième congrès des Acadiens a eu lieu à Saint-Basile de Madawaska les 19 et 20 août dernier. Le congrès s'est ouvert par le saint Sacrifice de la messe. Les travaux du congrès ont porté sur : 1° l'Enseignement du français dans les écoles; 2° l'Agriculture; 3° la Presse acadienne; 4° les Relations des groupes acadiens. *L' Ave Maria Stella* est le chant national de nos frères de l'Acadie.

A propos de traitement

Un journal de l'Ouest a publié il n'y a pas longtemps l'annonce suivante :

« On demande un instituteur ou une institutrice catholique et connaissant bien les deux langues, pour l'école publique de Cantal, dans la province de la Saskatchewan.

« Salaire offert, \$65.00 par mois.

« Enseignement toute l'année.

« Nombre d'enfants, 25; tous Canadiens français. »

La moyenne du traitement des institutrices dans la province de Québec est d'une douzaine de piastres par mois. Nous admettons que la vie dans l'Ouest coûte plus cher; néanmoins, le temps semble arrivé pour nos commissions scolaires de payer aux institutrices au moins \$20 par mois. Que la générosité des autres provinces envers l'instituteur soit un stimulant pour nous. Payons bien nos maîtres: tel maître, telle école.

Bibliographie

En vente à la *Propagande du Livre*, Candiac, Québec:

CATÉCHISME SUR LE MODERNISME (J.-B. Lemius).—Édité par la Librairie Saint-Paul, pour répandre la saine doctrine chez le peuple.

Ce catéchisme, en ses réponses, reproduit toute l'Encyclique de S. S. Pie X, *Pasce di Dominici gregis*, dans toute son intégrité, dans la même ordonnance des idées, et sans qu'un mot soit changé de place.

Prix: l'unité	\$0.20
La douzaine	2.00
Poste25

DU TAC AU TAC (Ernest Augier).—Réponses aux objections modernes contre la Religion. Réponses claires, courtes, incisives, propres à détruire bien des préjugés et à faire un grand bien.

Aujourd'hui surtout, il y a nombre de gens ignorants des choses de la Religion. « Or, moins on connaît une chose, et plus on est à l'aise pour la discuter. En toute matière, ce sont LES PLUS INCOMPÉTENTS qui posent le plus de questions, et les questions les plus saugrenues. »

Mais « voici précisément un petit livre dans lequel l'auteur prend corps à corps les objections, les accusations, les calomnies, les préjugés, les préventions de toutes sortes qui ont été accumulées » contre les dogmes, contre le Pape, contre les prêtres et les ordres religieux, contre le célibat et le jeûne, et le respect du dimanche, et la discipline et la morale catholique, et tout le reste.

Non, non, la Religion n'est pas *finie*. Elle n'est ni arriérée, ni retrograde. Et ce qui le démontre, c'est « DU TAC AU TAC » qui démolit l'échafaudage libre-penseur.

Prix: l'unité	\$0.30
Frais de Poste04
La douzaine	3.00
Frais de poste46

Ouvrages recus:

ÉLÉMENTS DE GÉOMÉTRIE PRATIQUE, par les Frères des Ecoles chrétiennes. Cet utile traité est accompagné d'un livret contenant les *Réponses* des exercices qu'il renferme.

En rédigeant ce nouveau livre, l'auteur a eu en vue de fournir aux maîtres et aux élèves un choix considérable d'exercices variés et gradués sur le mesurage.

Cet ouvrage est en vente à la Procure des Frères, 44, rue Coté, Montréal.

LA CÔTE NORD DU SAINT-LAURENT ET LE LABRADOR CANADIEN, par Eugène Rouillard, Québec. C'est une esquisse topographique de haute valeur, accompagnée de la nomenclature des cours d'eau de cette vaste région du Labrador, si peu ou si mal connue d'ordinaire. M. Rouillard donne aussi des renseignements précis sur les forces hydrauliques de la Côte Nord et du Labrador proprement dit, ainsi que sur l'industrie forestière, les territoires de chasse et de pêche, mines, voies de communication. Le volume est orné de plusieurs jolies gravures.

LES BATAILLES DES PLAINES D'ABRAHAM ET DE SAINTE-FOY, par P.-B. Casgrain, Québec. M. Casgrain, dans sa brochure, cherche à établir les limites exactes des plaines historiques dites d'Abraham. Rien de plus intéressant que cette étude de « la topographie des lieux lors de la bataille du 13 septembre 1759 et celle de Sainte-Foy, le 28 avril 1760 ». Les mouvements, marches, engagements et parcours des deux armées sont aussi indiqués avec beaucoup de précision.

ANNUAIRES.—Nous accusons réception avec remerciements, des Annuaires suivants: L'Université Laval, l'École normale Laval, l'École normale Jacques-Cartier, le Collège de Lévis, l'Académie commerciale catholique de Montréal.

Le nouveau Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

Sir A.-P. Pelletier, ancien président du Sénat et ancien juge de la cour supérieure, a succédé à Sir L.-A. Jetté, comme chef de l'Exécutif de Québec.

Sir A.-P. Pelletier est le neuvième Lieutenant-Gouverneur de notre province depuis la Confédération.

A nos confrères

L'Action Sociale, la *Vérité*, le *Pionnier* et le *Progrès du Golfe* ont bien voulu saluer d'une note sympathique la trentième année de *L'Enseignement Primaire*.

Le *Soleil* a reproduit ce que nous avons dit de la nomination de M. J.-N. Miller, successeur de M. de Cazes.

À tous, merci.

Le nouveau catalogue de la Librairie J.-A. Langlais & Fils

La maison J.-A. Langlais & Fils vient de publier un nouveau catalogue qui sera très utile au personnel enseignant. C'est le plus considérable du genre qui ait été publié dans notre province. Ses 300 pages sont méthodiquement remplies des listes d'articles offerts par la librairie Langlais.

Ce catalogue sera adressé, au cours de septembre, à tous les secrétaires-trésoriers, des commissions scolaires, aux collèges, aux couvents, et aux instituteurs et institutrices qui en feront la demande.

Le nouveau catalogue annonce spécifiquement le *Petit cours de langue anglaise*, par l'abbé Chamberland; le *Manuel d'Hygiène* du Dr Paradis, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; *l'Analyse grammaticale et l'Analyse logique*, par C.-J. Magnan, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; *Manuel des connaissances usuelles*, par N. Tremblay, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; *Comptabilité Agricole et Domestique*, par O.-E. Dalairé; *MANUEL DES SCIENCES USUELLES*, par MM. les abbés Huard et Simard, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.

La librairie Langlais offre aussi comme spécialité: Formules légales et livres de comptes pour Municipalités Scolaires et Rurales en anglais et en français; cartes géographiques, globes terrestres; papeterie de bureaux; Livres et fournitures d'écoles; le *Journal d'Appel*, par J.-N. Miller, le seul approuvé; pupitres pour écoles, etc., etc.

Adresse: La Cie J.-A. Langlais & Fils, libraires-éditeurs, 177, rue Saint-Joseph, Québec.

Emparons-nous du sol!

RESTONS CHEZ NOUS!

La Province de Québec pour les Canadiens français

La belle et fertile Région du Lac St-Jean

